

RAPPORT D'ANALYSE STRATÉGIQUE

Marquette Lez Lille

Urban Quant

Généré le 20/03/2026

Code commune: 59386

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. SYNTHÈSE EXÉCUTIVE	4
2. DEMOGRAPHIE	9
2.1 Situation Actuelle - Commune	12
2.2 Contexte Bassin de Vie	13
2.3 Évolution Temporelle	13
3. NAISSANCE & DÉCÈS	16
3.1 Situation Actuelle - Commune	19
3.2 Évolution Temporelle	19
4. STRUCTURE FAMILIALE	22
4.1 Situation Actuelle - Commune	25
4.2 Évolution Temporelle	26
5. LOGEMENT	31
5.1 Situation Actuelle - Commune	33
5.2 Contexte Bassin de Vie	34
5.3 Évolution Temporelle	34
6. TAUX DE PAUVRETÉ	37
6.1 Situation Actuelle - Commune	38
6.2 Contexte Bassin de Vie	39
6.3 Évolution Temporelle	39
7. EMPLOI	42

7.1	Situation Actuelle - Commune	44	
7.2	Évolution Temporelle	45	
8.	ÉDUCATION	48	
8.1	Situation Actuelle - Commune	50	
8.2	Contexte Bassin de Vie	51	
8.3	Évolution Temporelle	51	
9.	ÉQUIPEMENT ET SERVICES À LA POPULATION	55	
10.	DÉLINQUANCE	56	
10.1	Situation Actuelle - Commune	59	
10.2	Évolution Temporelle	59	
11.	ANALYSE STRATÉGIQUE	63	

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Profil du Territoire

Marquette-lez-Lille incarne le paradoxe des communes périurbaines prospères : une attractivité résidentielle indéniable (population +17% en 11 ans, atteignant 11,709 habitants en 2022) qui masque des fragilités structurelles profondes. Positionnée comme territoire d'accueil pour jeunes actifs qualifiés de la métropole lilloise, la commune connaît une transformation accélérée de son tissu social et urbain, avec une densification marquée (+36% d'appartements depuis 2011) et un afflux massif de 25-39 ans (+27%). Pourtant, cette dynamique apparemment positive cache une dualisation socio-économique croissante : d'un côté, 64% de propriétaires aisés (niveau de vie médian 27,350€) dans un habitat pavillonnaire stable ; de l'autre, des locataires cinq fois plus pauvres (taux de pauvreté 25% vs 5%) concentrés dans un parc locatif privé en explosion (+73%).

Cette commune en mutation rapide fait face à un double défi temporel : un vieillissement démographique accéléré (+67% de 65-79 ans) qui annonce un tsunami gériatrique d'ici 2030-2035, et une atomisation familiale sans précédent (personnes seules 25-39 ans +225%, ménages sans enfants +38%) qui érode les solidarités traditionnelles. L'émergence récente de signaux de déstabilisation sécuritaire (+113% de vols de véhicules, apparition de 21 victimes de violences sexuelles depuis 2022) contraste brutalement avec l'image paisible de ce territoire résidentiel, révélant des tensions latentes que la prospérité apparente ne parvient plus à contenir.

Constats Majeurs

- ▶ **Démographie:** Croissance soutenue de +17% (10,029 → 11,709 habitants) portée par l'afflux de 25-39 ans (+27%, soit +548 personnes) mais vieillissement accéléré des seniors (65-79 ans +67%, passant de 785 à 1,272 personnes)
- ▶ **Emploi:** Population active en forte hausse (+26%, 4,355 → 5,507 personnes) mais concentration inquiétante de la pauvreté chez les jeunes actifs qualifiés (30-39 ans à 13% vs 11% global)
- ▶ **Logement:** Dualisation du marché avec explosion de la location privée (+73%, 462 → 799 logements) face à un logement social stagnant (-1%, 816 unités), créant un écart de pauvreté de 1 à 5 entre locataires (25%) et propriétaires (5%)
- ▶ **Structure familiale:** Atomisation accélérée avec explosion des personnes seules jeunes (+225% chez 25-39 ans, 129 → 419) et des ménages sans enfants (+38%, 998 → 1,375), tandis que les familles monoparentales masculines progressent de +58% (75 → 119)
- ▶ **Natalité:** Paradoxe de l'attractivité stérile avec taux de natalité en baisse (18‰ en 2015 → 14‰ en 2024) malgré l'afflux massif de jeunes en âge de procréer, révélant un territoire de transit plutôt que d'enracinement
- ▶ **Éducation:** Élévation continue des qualifications (Bac+3/4 +20%, 829 → 993 personnes) qui ne se traduit plus en ascension sociale, avec découplage entre diplôme et prospérité
- ▶ **Délinquance:** Dégradation sécuritaire récente et brutale avec vols de véhicules +113% (40 → 85 infractions 2021-2024), violences intrafamiliales +120% (20 → 44 victimes 2019-2024), et apparition de violences sexuelles (0 → 21 victimes depuis 2022)
- ▶ **Dépendance démographique:** Taux atteignant 59,8% en 2024 (+4 points depuis 2014), à 0,2 point du seuil critique de 60% au-delà duquel les systèmes de solidarité deviennent insoutenables

Dynamiques Transversales

1. **La gentrification silencieuse par rotation démographique:**

L'arrivée massive de jeunes actifs qualifiés (25-39 ans +27%) coïncide avec une explosion de la location privée (+73%) et une densification par appartements (+36%), créant une pression invisible sur les ménages modestes. Le logement social stagnant (-1%, 816 unités) ne joue plus son rôle d'amortisseur, laissant le marché privé créer une ségrégation par les prix. Les locataires historiques (taux de pauvreté 25%) sont progressivement marginalisés tandis que les nouveaux arrivants célibataires (419 personnes seules 25-39 ans en 2022) transforment le tissu social sans s'enraciner (naissances +2% seulement malgré afflux démographique).

2. **Le paradoxe de la prospérité fragmentée:** Malgré une croissance économique apparente (population active +26%, niveau de vie médian propriétaires 27,350€), la commune connaît une dégradation simultanée de multiples indicateurs de cohésion sociale. Les jeunes actifs 30-39 ans, censés être en pleine force productive, présentent le taux de pauvreté le plus élevé (13%), suggérant une précarisation de l'emploi qualifié ou des charges insoutenables. L'explosion des violences intrafamiliales (+120%) et l'apparition de violences sexuelles (0 → 21 victimes) révèlent des tensions domestiques invisibles dans les statistiques économiques, probablement liées à cette pression financière et à l'atomisation sociale (+225% de personnes seules jeunes).

3. **La bombe à retardement du vieillissement asymétrique:** Les 1,272 personnes de 65-79 ans (2022) représentent une cohorte 2,8 fois supérieure aux 80+ actuels (445). Quand cette vague atteindra le grand âge (2030-2037), les décès pourraient exploser de 108 (2024) vers 200-250 annuels, doublant la pression sur services gériatriques, EHPAD et soins à domicile. Simultanément, 747 actifs 55-64 ans partiront en retraite d'ici 2030-2035, réduisant la base fiscale locale précisément au moment où les dépenses sociales s'envoleront. Le solde naturel déjà dégradé de 42% (2014-2024) et le taux de dépendance approchant 60% annoncent un effet ciseau budgétaire majeur.

Enjeux Prioritaires

- ▶ **Prévenir la crise gériatrique imminente (2028-2035):** Anticiper l'arrivée massive des 1,272 personnes de 65-79 ans vers le grand âge nécessite une planification urgente des infrastructures médico-sociales, du maintien à domicile et des services de proximité, avant que le tsunami démographique ne submerge les capacités actuelles
- ▶ **Enrayer la dualisation socio-économique:** L'écart de pauvreté de 1 à 5 entre locataires (25%) et propriétaires (5%) crée deux communes en une, avec risque d'éviction progressive des ménages modestes par effet de marché. Le logement social stagnant (-1%) doit être relancé pour jouer son rôle d'amortisseur face à l'explosion de la location privée (+73%)
- ▶ **Transformer l'attractivité en enracinement:** L'afflux de jeunes actifs (+27% de 25-39 ans) ne se traduit pas en dynamique familiale (naissances +2% seulement), révélant un territoire de transit. Créer les conditions de l'installation durable (logement abordable, services aux familles, emplois locaux) est crucial pour stabiliser la base démographique
- ▶ **Répondre à l'urgence sécuritaire et sociale:** L'explosion des violences intrafamiliales (+120%), l'apparition de violences sexuelles (0 → 21 victimes) et la hausse des vols (+113%) révèlent des tensions structurelles que les services actuels, probablement sous-dimensionnés, ne peuvent absorber. Les 413 familles monoparentales féminines constituent une population particulièrement vulnérable nécessitant un accompagnement renforcé
- ▶ **Reconstruire la cohésion sociale face à l'atomisation:** L'explosion des personnes seules jeunes (+225%), des ménages sans enfants (+38%) et la fragmentation du tissu familial érodent les solidarités traditionnelles. Créer de nouveaux espaces et temps de rencontre intergénérationnels est essentiel pour prévenir l'isolement et recréer du lien

Pistes d'Action Principales

- ▶ **Lancer un plan logement social ambitieux** ciblant 150-200 unités supplémentaires d'ici 2030, avec priorité aux jeunes actifs (T2-T3 abordables) et aux familles monoparentales, pour rééquilibrer le marché et éviter l'éviction des ménages modestes
 - ▶ **Créer un pôle gérontologique anticipatif** intégrant services à domicile renforcés, habitat inclusif senior et coordination médico-sociale, avant l'arrivée de la vague 2030-2035, avec formation massive d'aidants professionnels
 - ▶ **Développer une stratégie d'enracinement familial** combinant offre de garde d'enfants élargie, soutien à l'accession abordable pour jeunes actifs, et services de proximité (commerces, santé, loisirs) pour transformer les "navetteurs précaires" en résidents durables
 - ▶ **Renforcer massivement les services sociaux et de prévention** face à l'explosion des violences (+120% en 5 ans), avec création d'une cellule dédiée aux violences intrafamiliales, accompagnement spécifique des 413 familles monoparentales féminines, et médiation de proximité dans les nouveaux quartiers d'appartements
 - ▶ **Impulser des projets intergénérationnels structurants** (maison des générations, jardins partagés, tiers-lieux) pour recréer du lien social face à l'atomisation, en mobilisant les 1,272 seniors actifs de 65-79 ans comme ressource et les 419 jeunes célibataires comme public cible
-

DEMOGRAPHIE

Population totale 2022

11,709

+17% depuis 2011

Seniors 65-79 ans

1,272

+67% depuis 2011

Jeunes adultes 25-39 ans

2,592

+27% depuis 2011

Enfants 0-14 ans

2,322

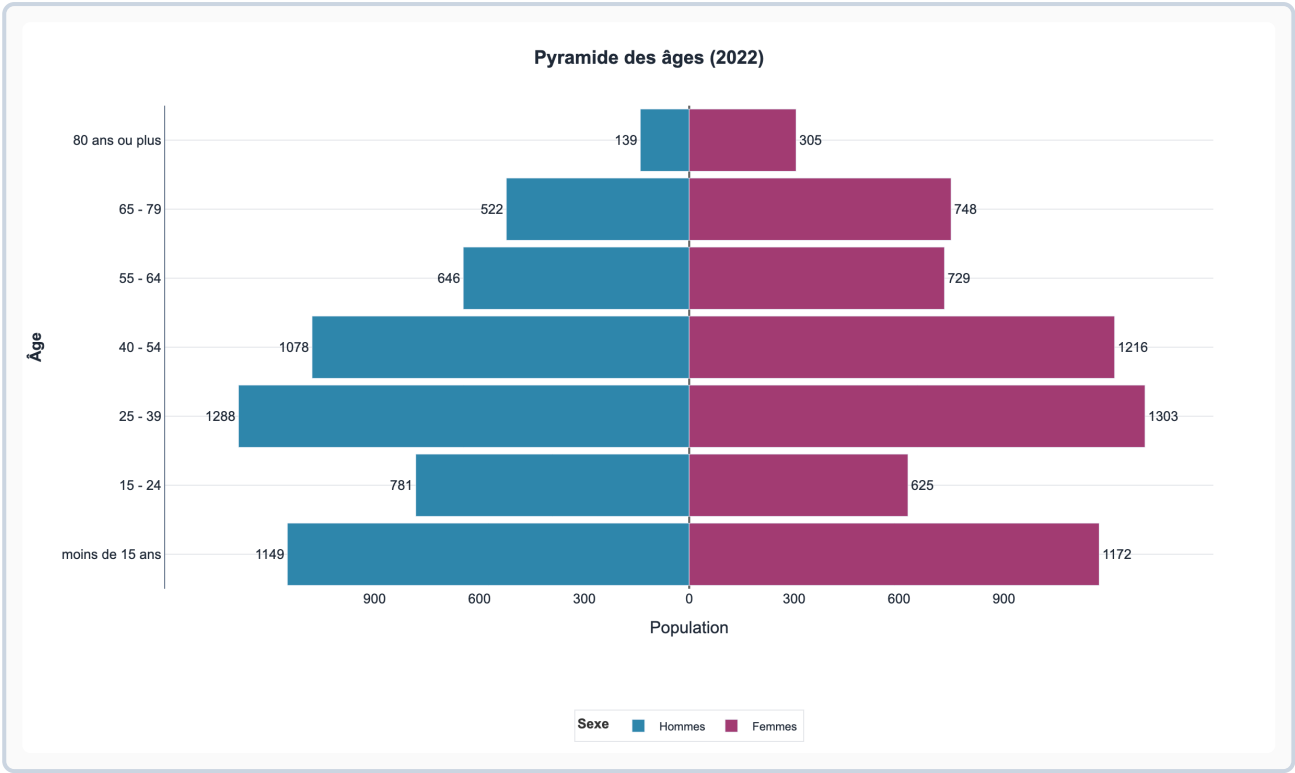
+12% depuis 2011

ANALYSE DÉMOGRAPHIE

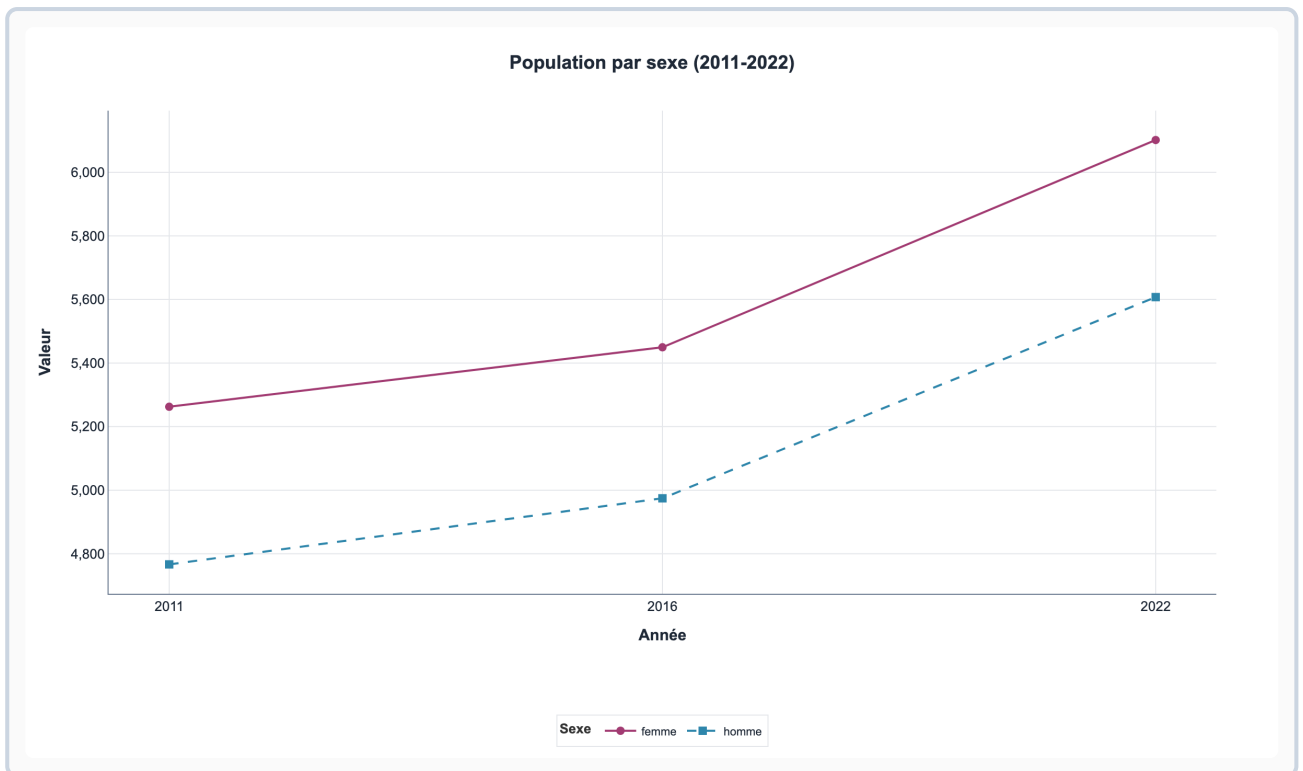
1. CONSTATS PRINCIPAUX

- **Croissance démographique soutenue** : Population totale de 10,029 habitants (2011) → 10,424 habitants (2016) → 11,709 habitants (2022), soit +17% sur 11 ans

Pyramide des âges (2022)



Population par sexe (2011-2022)



+1,680

nouveaux habitants en 11 ans

- **Dynamique féminine plus marquée** : Population féminine de 5,262 habitantes (2011) → 6,102 habitantes (2022), soit +16%, tandis que la population masculine passe de 4,767 hommes (2011) → 5,607 hommes (2022), soit +18%
- **Vieillessement accéléré de la population senior** : Les 65-79 ans augmentent de 67% (785 personnes en 2011 → 1,272 personnes en 2022), avec une progression particulièrement forte chez les femmes (+59%)
- **Stabilité de la population des 80 ans et plus** : 438 personnes (2011) → 445 personnes (2022), soit +2%, avec une diminution chez les femmes (-7%) compensée par une hausse chez les hommes (+27%)

- **Rajeunissement de la population adulte active** : Les 25-39 ans progressent de +27% (2,044 personnes en 2011 → 2,592 personnes en 2022), reflétant une attractivité pour les jeunes actifs
- **Croissance modérée de la population infantine** : Les moins de 15 ans passent de 2,079 enfants (2011) → 2,322 enfants (2022), soit +12%, avec une parité quasi-parfaite entre filles et garçons
- **Stabilité des adultes 40-64 ans** : Population de 3,462 personnes (2011) → 3,671 personnes (2022), soit +6%, avec une légère surreprésentation féminine

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

En 2022, Marquette-lez-Lille compte **11,709 habitants**, avec une répartition de 6,102 femmes (52,1%) et 5,607 hommes (47,9%). Cette légère surreprésentation féminine est cohérente avec les tendances démographiques nationales, particulièrement visible dans les tranches d'âge supérieures.

La structure par âge révèle une commune équilibrée avec une forte présence de jeunes adultes et d'adultes actifs. Les **25-39 ans** constituent le groupe le plus important avec 2,592 personnes (22,1% de la population), dont 1,303 femmes et 1,289 hommes. Cette tranche d'âge, typique des jeunes actifs et jeunes parents, témoigne de l'attractivité résidentielle de la commune pour les familles en constitution.

La population infantine (0-14 ans) représente **2,322 personnes** (19,8% de la population), avec une répartition quasi-paritaire : 1,172 filles et 1,149 garçons. Cette proportion significative d'enfants indique une commune familiale avec des besoins importants en infrastructures éducatives et de loisirs.

Les adultes actifs de 40-64 ans totalisent **3,671 personnes** (31,3% de la population). Dans cette catégorie, les 40-54 ans sont 2,295 personnes (1,216 femmes et 1,079 hommes), tandis que les 55-64 ans comptent 1,376 personnes (730 femmes et 646 hommes). Cette population constitue le socle économique de la commune.

La population senior (65 ans et plus) s'élève à **1,717 personnes** (14,7% de la population). Les 65-79 ans représentent 1,272 personnes (749 femmes et 523 hommes), tandis que les 80 ans et plus comptent 445 personnes (305 femmes et 140 hommes). Le ratio femmes/hommes s'accroît fortement avec l'âge, reflétant la surmortalité masculine : 2,2 femmes pour 1 homme chez les 80 ans et plus.

2.2 Contexte Bassin de Vie

Note : Les données du Bassin de vie 59386 ne sont pas disponibles dans le jeu de données fourni. L'analyse comparative commune/bassin ne peut donc pas être réalisée. Cette absence limite la capacité à contextualiser les dynamiques démographiques de Marquette-lez-Lille par rapport à son territoire de référence.

2.3 Évolution Temporelle

La commune a connu une **croissance démographique continue** sur la période 2011-2022, avec une accélération notable après 2016. La population totale est passée de 10,029 habitants (2011) à 10,424 habitants (2016), soit +4% en 5 ans, puis à 11,709 habitants (2022), soit +12% en 6 ans. Cette accélération récente (+1,285 habitants entre 2016 et 2022) contraste avec la période antérieure (+395 habitants entre 2011 et 2016).

L'évolution par sexe montre des trajectoires parallèles mais légèrement différenciées. La population féminine progresse de 5,262 habitantes (2011) → 5,450 habitantes (2016) → 6,102 habitantes (2022), soit +16% sur 11 ans. La population masculine suit une tendance similaire : 4,767 hommes (2011) → 4,974 hommes (2016) → 5,607 hommes (2022), soit +18% sur la même période. L'écart entre les sexes se maintient autour de 500 personnes tout au long de la période.

L'évolution la plus spectaculaire concerne les seniors de 65-79 ans, qui passent de 785 personnes (2011) à 831 personnes (2016), puis à 1,272 personnes (2022), soit une augmentation de +67% en 11 ans. Cette progression est portée par les femmes (+59% : 471 → 749) et les hommes (+67% : 313 → 523). Cette dynamique reflète l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom.

En revanche, **les 80 ans et plus connaissent une quasi-stagnation** : 438 personnes (2011) → 452 personnes (2016) → 445 personnes (2022), soit +2% seulement. Cette stabilité masque des évolutions contrastées : les femmes diminuent de -7% (327 → 305), tandis que les hommes augmentent de +27% (110 → 140). Cette convergence suggère une amélioration de l'espérance de vie masculine.

La population des jeunes adultes (25-39 ans) connaît une croissance soutenue : 2,044 personnes (2011) → 2,169 personnes (2016) → 2,592 personnes (2022), soit +27% en 11 ans. Cette progression est équilibrée entre femmes (+24% : 1,055 → 1,303) et hommes (+30% : 989 → 1,289). Cette attractivité pour les jeunes actifs témoigne du dynamisme économique et résidentiel de la commune.

Les 15-24 ans affichent une croissance modérée : 1,222 personnes (2011) → 1,157 personnes (2016) → 1,407 personnes (2022), soit +15% sur 11 ans, avec un creux en 2016 (-5%) suivi d'un rebond (+22% entre 2016 et 2022). Cette volatilité peut s'expliquer par les départs pour études supérieures et les retours après formation.

La population infantine (0-14 ans) progresse régulièrement : 2,079 enfants (2011) → 2,250 enfants (2016) → 2,322 enfants (2022), soit +12% en 11 ans. Cette croissance est légèrement plus marquée chez les filles (+18% : 997 → 1,172) que chez les garçons (+6% : 1,082 → 1,149). L'augmentation continue reflète l'installation de jeunes familles.

Les adultes de 40-64 ans connaissent une évolution contrastée. Les 40-54 ans restent stables : 2,290 personnes (2011) → 2,199 personnes (2016) → 2,295 personnes (2022), soit +0,2% en 11 ans, avec un creux en 2016. Les 55-64 ans progressent de +15% : 1,171 personnes (2011) → 1,366 personnes (2016) → 1,376 personnes (2022), reflétant le vieillissement de la cohorte des 40-54 ans de 2011.

3. IMPLICATIONS

- **Pression sur les infrastructures scolaires et périscolaires** : La croissance de +12% de la population infantine (2,079 → 2,322 enfants) et de +27% des 25-39 ans (jeunes parents) nécessite une adaptation de l'offre éducative et des services de garde.
- **Enjeux du vieillissement accéléré** : L'explosion de +67% des 65-79 ans (785 → 1,272 personnes) impose une réflexion sur les services de proximité, l'accessibilité des espaces publics, et l'offre de soins adaptée aux seniors actifs.
- **Attractivité résidentielle confirmée** : La progression de +27% des 25-39 ans et l'accélération de la croissance après 2016 (+12% en 6 ans vs +4% en 5 ans) témoignent d'un positionnement attractif pour les jeunes actifs, probablement lié à la proximité de Lille et à la qualité du cadre de vie.
- **Maintien de l'équilibre démographique** : Malgré le vieillissement, la commune conserve une structure équilibrée avec 19,8% d'enfants, 22,1% de jeunes adultes (25-39 ans), et 31,3% d'adultes actifs (40-64 ans), garantissant une diversité générationnelle.
- **Féminisation de la population âgée** : Le ratio de 2,2 femmes pour 1 homme chez les 80 ans et plus souligne des besoins spécifiques en termes de logement adapté et de services à domicile pour les femmes âgées vivant seules.

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Renforcement des capacités d'accueil scolaire** : Avec 2,322 enfants de 0-14 ans (+243 depuis 2011), vérifier l'adéquation entre effectifs scolaires et capacités des établissements existants.

- **Développement de l'offre pour seniors actifs** : Face à 1,272 personnes de 65-79 ans (+487 depuis 2011), développer des activités, services de proximité et espaces publics adaptés à cette population autonome et active.
- **Adaptation du parc de logements** : La croissance de +27% des 25-39 ans (jeunes actifs et familles) nécessite une offre de logements familiaux abordables, tandis que la stabilité des 80 ans et plus (+2%) requiert des logements adaptés à la perte d'autonomie.
- **Anticipation des besoins en mobilité** : L'augmentation de la population active (25-64 ans : +9% entre 2011 et 2022) implique une réflexion sur les déplacements domicile-travail et l'accessibilité aux pôles d'emploi métropolitains.
- **Services de santé et de prévention** : Le vieillissement de la population (seniors 65+ : +62% en 11 ans) nécessite un renforcement de l'offre médicale de proximité et des services de maintien à domicile.

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données du Bassin de vie 59386** : Absence totale de données démographiques pour le bassin de vie, empêchant toute analyse comparative et contextualisation des dynamiques locales par rapport au territoire de référence.
- **Détail des tranches d'âge intermédiaires** : Les catégories agrégées (15-24 ans, 25-39 ans, 40-54 ans, 55-64 ans) masquent des dynamiques plus fines. Un découpage quinquennal permettrait d'identifier précisément les cohortes en croissance ou en déclin.
- **Composition des ménages** : Absence de données sur la taille moyenne des ménages, la proportion de familles monoparentales, de couples avec/sans enfants, et de personnes seules, essentielles pour calibrer l'offre de logements et de services.
- **Solde naturel et migratoire** : Impossibilité de distinguer la part de la croissance due aux naissances (solde naturel) de celle due aux arrivées (solde migratoire), limitant la compréhension des moteurs de la croissance démographique.
- **Origine géographique des nouveaux arrivants** : Aucune information sur la provenance des nouveaux habitants (communes voisines, métropole lilloise, autres régions), utile pour comprendre les facteurs d'attractivité et adapter les services d'accueil.
- **Projections démographiques** : Absence de données prospectives permettant d'anticiper les évolutions à 5-10 ans et de planifier les investissements en infrastructures et services publics.

NAISSANCE & DÉCÈS

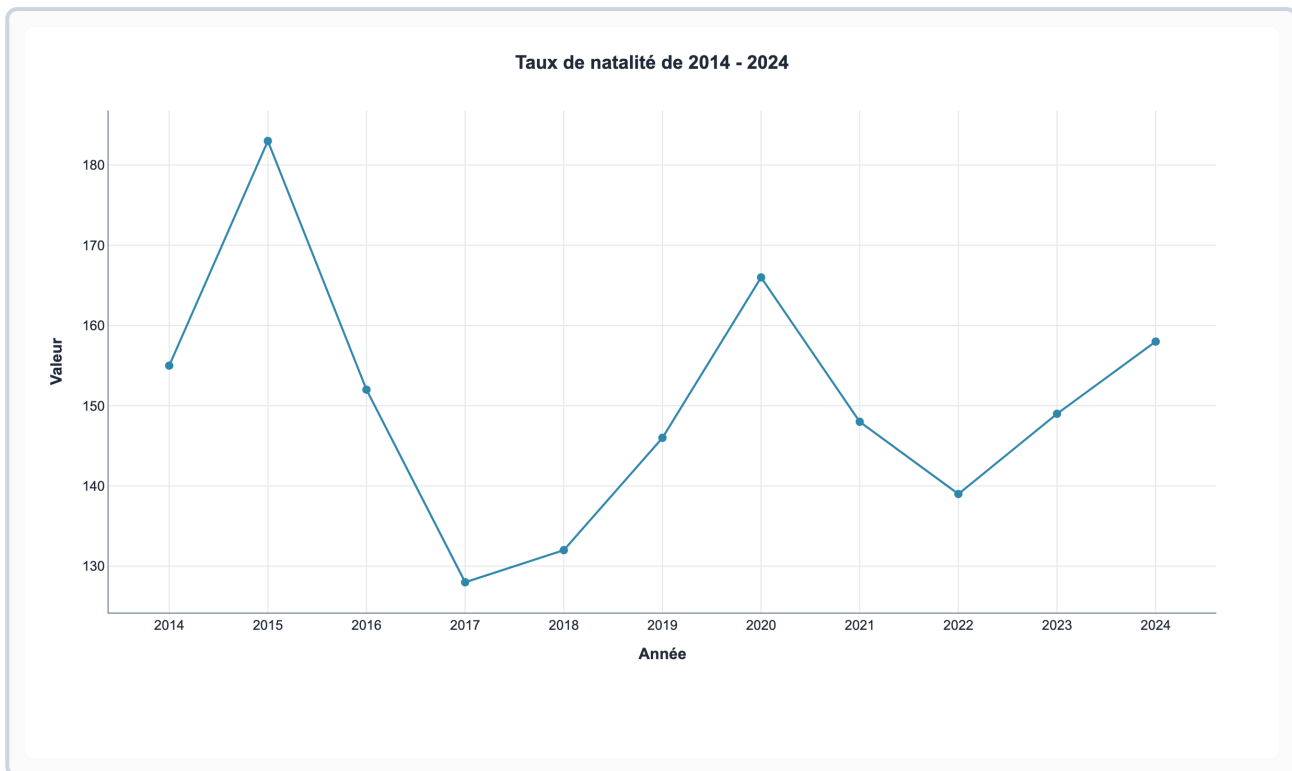


ANALYSE NAISSANCE & DÉCÈS

1. CONSTATS PRINCIPAUX

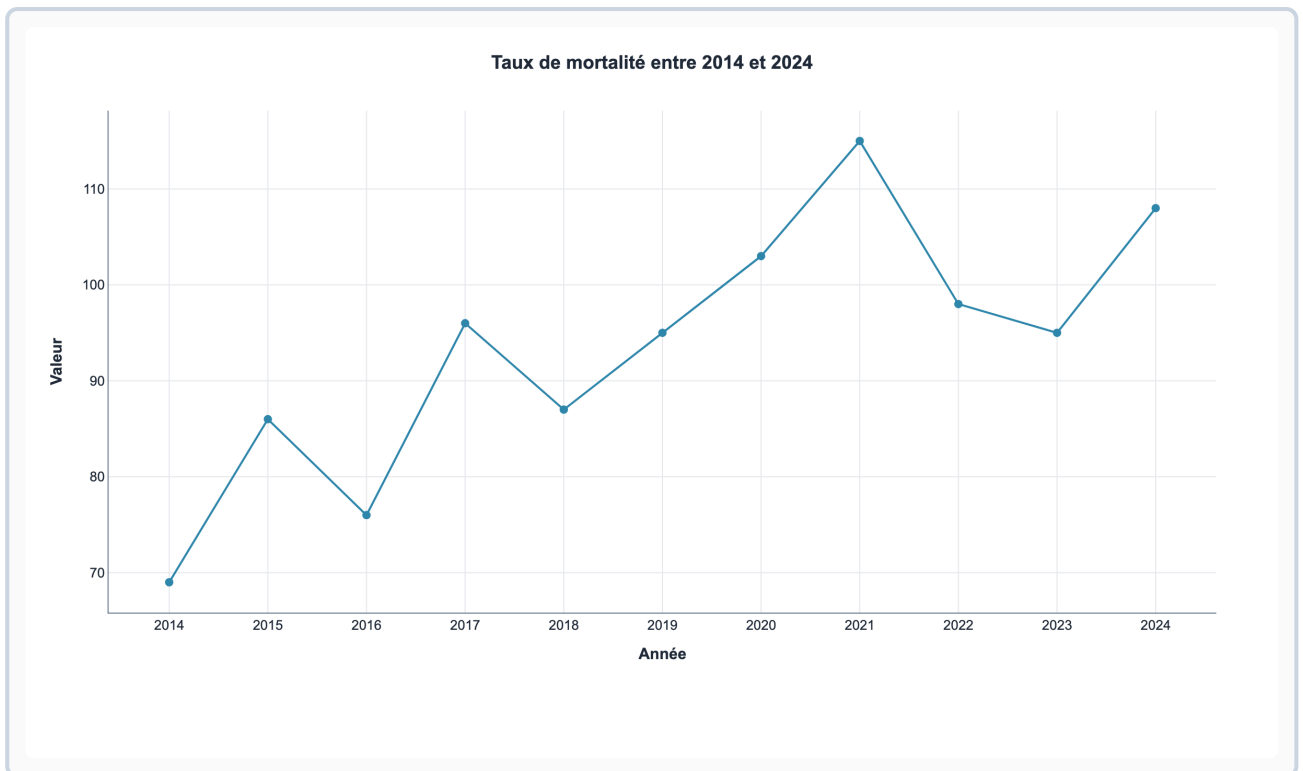
- **Naissances 2014-2024** : 155 naissances (2014) → 158 naissances (2024), soit +2% sur la période, avec un pic à 183 naissances en 2015 et un creux à 128 naissances en 2017

Taux de natalité de 2014 - 2024



- **Décès 2014-2024** : 69 décès (2014) → 108 décès (2024), soit +57% sur la période, révélant une augmentation significative de la mortalité
- **Solde naturel dégradé** : Le solde naturel (naissances - décès) est passé de +86 en 2014 à +50 en 2024, soit une réduction de 42% de l'excédent naturel

Taux de mortalité entre 2014 et 2024



+57%

d'augmentation des décès entre 2014 et 2024

- **Taux de natalité** : 18 naissances pour 1 000 habitants (2015) → 14 naissances pour 1 000 habitants (2024), confirmant une tendance baissière malgré les fluctuations annuelles
- **Taux de dépendance croissant** : 55,9% (2014) → 59,8% (2024), soit +4 points de pourcentage, indiquant une augmentation de la proportion de personnes non actives (moins de 15 ans et 65 ans ou plus)
- **Vieillesse démographique** : L'indice de vieillissement progresse de 55,7% (2015) à 66,6% (2024), témoignant d'un accroissement du poids des personnes âgées dans la structure démographique
- **Volatilité des naissances** : Les naissances annuelles varient de 128 à 183 entre 2014 et 2024, avec un coefficient de variation élevé révélant une instabilité démographique

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

La situation démographique de Marquette-lez-Lille en 2024 se caractérise par un solde naturel positif mais en déclin. Avec 158 naissances et 108 décès enregistrés en 2024, la commune maintient un excédent naturel de 50 personnes. Ce solde, bien que positif, représente une diminution significative par rapport au début de la période observée.

Le taux de natalité s'établit à 13,6 naissances pour 1 000 habitants en 2024, un niveau inférieur au pic de 17,8 pour 1 000 observé en 2015. Cette baisse reflète une tendance nationale de diminution de la fécondité, mais les fluctuations annuelles importantes (de 12,1 pour 1 000 en 2017 et 2022 à 15,1 pour 1 000 en 2020) suggèrent également des variations conjoncturelles liées aux comportements reproductifs des ménages marquetteois.

La mortalité connaît une progression préoccupante sur la période. Le nombre de décès est passé de 69 en 2014 à 108 en 2024, soit une augmentation de 57%. Cette hausse s'explique en partie par le vieillissement de la population communale, mais également par des événements exceptionnels comme la crise sanitaire de 2020-2021, visible dans les pics de décès de 103 en 2020 et 115 en 2021.

Le taux de dépendance atteint 59,8% en 2024, signifiant que pour 100 personnes en âge de travailler (15-64 ans), il y a près de 60 personnes dépendantes (moins de 15 ans ou 65 ans et plus). Cette proportion a augmenté de 4 points depuis 2014 (55,9%), reflétant une pression croissante sur la population active pour soutenir les générations non actives. L'indice de vieillissement, qui mesure le rapport entre personnes âgées et jeunes, s'établit à 66,6% en 2024, contre 55,7% en 2015, confirmant un basculement progressif vers une structure démographique plus âgée.

Le solde naturel pour 1 000 habitants s'élève à 4,3 en 2024, un niveau nettement inférieur aux 9,4 pour 1 000 de 2015. Cette compression du solde naturel résulte de la double dynamique de baisse relative de la natalité et de hausse de la mortalité. Si cette tendance se poursuit, Marquette-lez-Lille pourrait voir son solde naturel devenir négatif dans les années à venir, rendant la commune dépendante des flux migratoires pour maintenir sa population.

2.3 Évolution Temporelle

L'analyse de la décennie 2014-2024 révèle trois phases distinctes dans l'évolution démographique naturelle de Marquette-lez-Lille. La première phase (2014-2017) se caractérise par une forte volatilité des naissances, avec un pic exceptionnel de 183 naissances en 2015 suivi d'une chute brutale à 128 en 2017. Cette période correspond à des comportements reproductifs erratiques, possiblement influencés par des facteurs économiques et sociaux post-crise de 2008.

La deuxième phase (2017-2020) montre une stabilisation relative des naissances autour de 130-150 par an, avec une remontée progressive du taux de natalité de 12,1 pour 1 000 en 2017 à 15,1 pour 1 000 en 2020. Cette période de reprise est cependant interrompue par la crise sanitaire, qui marque un tournant dans la dynamique démographique communale. Le nombre de décès bondit de 95 en 2019 à 103 en 2020, puis atteint un sommet historique de 115 en 2021, soit une augmentation de 21% en deux ans.

La troisième phase (2021-2024) est marquée par une normalisation post-Covid avec un retour des décès à des niveaux élevés mais stables (95-108 par an) et une stabilisation des naissances autour de 140-160 par an. Le taux de natalité se maintient entre 12 et 14 pour 1 000, tandis que le solde naturel pour 1 000 habitants oscille entre 3 et 5, soit un niveau deux fois inférieur à celui de 2015 (9,4 pour 1 000).

Sur l'ensemble de la période, le taux de dépendance progresse de manière linéaire, gagnant 0,4 point par an en moyenne. Cette progression constante, indépendante des fluctuations conjoncturelles, témoigne d'une transformation structurelle de la pyramide des âges. L'indice de vieillissement connaît une accélération notable entre 2021 et 2022, passant de 63,2% à 67,5%, suggérant un franchissement de seuil dans le processus de vieillissement démographique.

La tendance de long terme révèle un affaiblissement du dynamisme démographique naturel : le nombre moyen de naissances annuelles passe de 155 sur la période 2014-2017 à 148 sur la période 2021-2024, tandis que le nombre moyen de décès augmente de 82 à 105 sur les mêmes périodes. Cette évolution défavorable du solde naturel, qui passe d'un excédent moyen de 73 personnes par an (2014-2017) à 43 personnes par an (2021-2024), soit une baisse de 41%, constitue un signal d'alerte pour la vitalité démographique future de la commune.

3. IMPLICATIONS

- **Pression sur les services publics** : L'augmentation du taux de dépendance de 55,9% à 59,8% implique une demande croissante en services gérontologiques (EHPAD, aide à domicile, soins) et une pression budgétaire accrue pour la commune
- **Risque de transition démographique** : La réduction de 42% du solde naturel (de +86 à +50 personnes) entre 2014 et 2024 indique que la commune pourrait basculer vers un solde naturel négatif si les tendances actuelles se poursuivent, rendant la croissance démographique entièrement dépendante de l'attractivité migratoire
- **Vieillesse accélérée** : La progression de l'indice de vieillissement de 55,7% à 66,6% en 9 ans signale une transformation rapide de la structure par âge, nécessitant une adaptation des équipements et services communaux vers les besoins des seniors

- **Volatilité démographique** : Les fluctuations importantes des naissances (de 128 à 183) compliquent la planification des équipements scolaires et périscolaires, nécessitant une gestion flexible des capacités d'accueil

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Données de contexte territorial** : Comparaison avec le Bassin de vie 59386 pour évaluer si les tendances observées sont spécifiques à Marquette-lez-Lille ou reflètent une dynamique régionale plus large
- **Analyse des flux migratoires** : Données sur les arrivées et départs pour comprendre si l'attractivité résidentielle compense le ralentissement du solde naturel
- **Structure par âge détaillée** : Pyramide des âges complète pour identifier précisément les classes d'âge en expansion ou en contraction et anticiper les besoins futurs
- **Projections démographiques** : Scénarios d'évolution à 5-10 ans pour anticiper le basculement potentiel vers un solde naturel négatif et ses implications
- **Données sur la fécondité** : Taux de fécondité par âge et indicateur conjoncturel de fécondité pour comprendre les comportements reproductifs et leur évolution

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données du Bassin de vie 59386** : Aucune donnée comparative n'est disponible pour contextualiser les évolutions de Marquette-lez-Lille par rapport à son territoire de référence
- **Causes de décès** : Absence d'information sur la structure de la mortalité (âge au décès, causes principales) pour affiner l'analyse de l'augmentation de 57% des décès
- **Indicateurs de fécondité** : Pas de données sur l'âge moyen à la maternité, le nombre d'enfants par femme, ou la répartition des naissances par âge de la mère
- **Données infra-annuelles** : Absence de données mensuelles ou trimestrielles pour identifier d'éventuelles saisonnalités ou événements ponctuels expliquant les variations annuelles
- **Données socio-économiques corrélées** : Manque d'informations sur les revenus, l'emploi, ou le logement qui pourraient expliquer les comportements démographiques observés

STRUCTURE FAMILIALE

Ménages sans enfants 2022

1,375

+38% depuis 2011

Jeunes vivant seuls (25-39 ans)

419

+225% depuis 2011

Familles monoparentales 2022

532

413 mères + 119 pères

Couples avec enfants 2022

1,575

+10% depuis 2011

ANALYSE STRUCTURE FAMILIALE

1. CONSTATS PRINCIPAUX

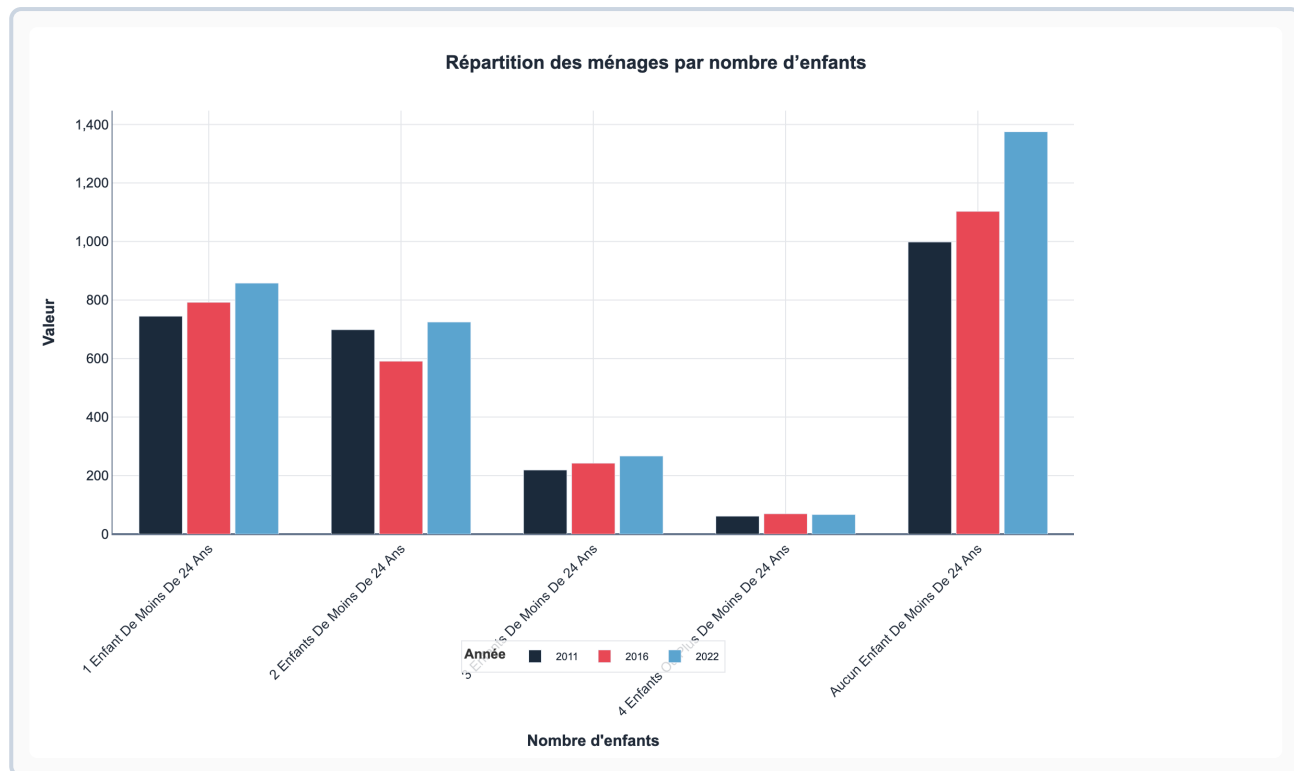
- **Ménages sans enfants** : 998 ménages (2011) → 1,375 ménages (2022), soit +38% - la catégorie connaissant la plus forte croissance absolue (+377 ménages)

+290

jeunes de 25-39 ans vivant seuls depuis 2011

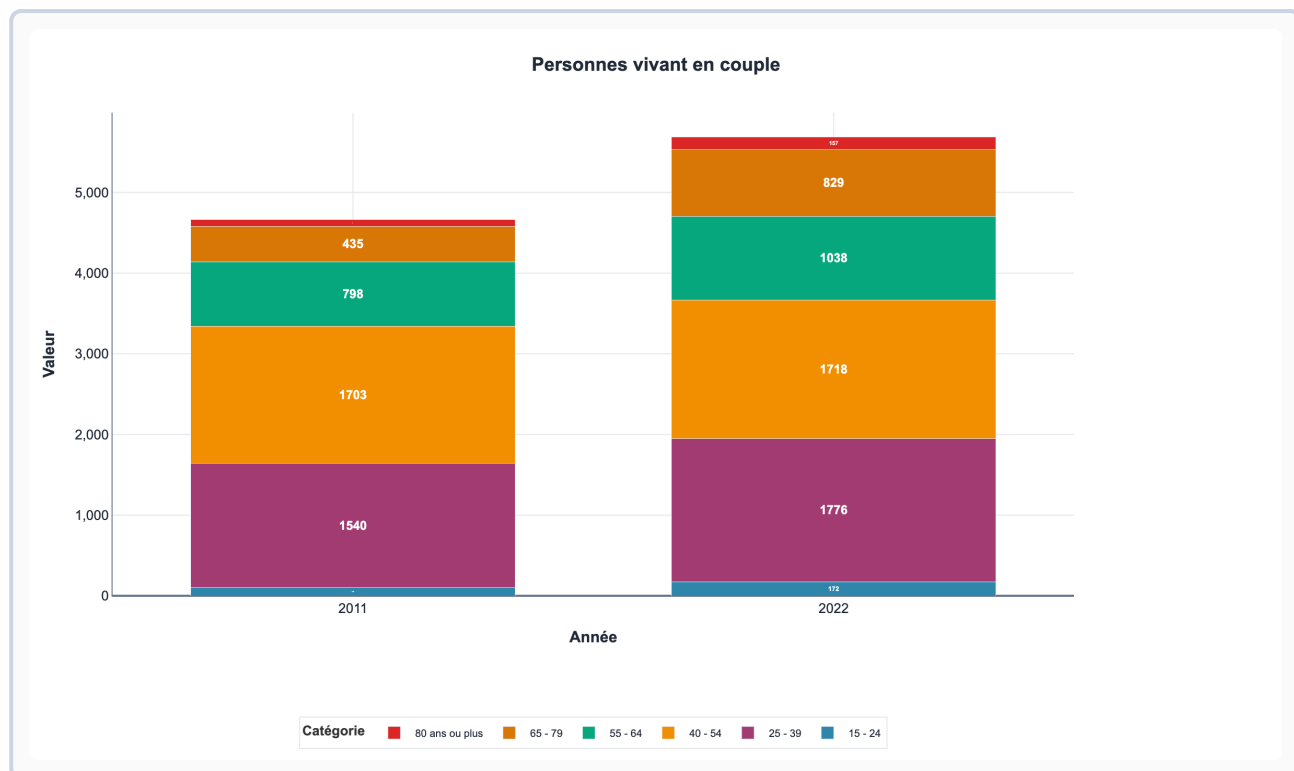
- **Familles monoparentales féminines** : 362 ménages (2011) → 413 ménages (2022), soit +14%, représentant 77% des familles monoparentales en 2022
- **Familles monoparentales masculines** : 75 ménages (2011) → 119 ménages (2022), soit +58%, une progression remarquable bien que partant d'une base faible

Répartition des ménages par nombre d'enfants



- **Couples avec enfants** : 1,429 ménages (2011) → 1,575 ménages (2022), soit +10%, une croissance modérée mais stable
- **Couples sans enfants** : 856 ménages (2011) → 1,183 ménages (2022), soit +38%, reflétant le vieillissement et l'évolution des modes de vie

Personnes vivant en couple



- **Personnes vivant seules (25-39 ans)** : 129 personnes (2011) → 419 personnes (2022), soit +225%, la plus forte augmentation relative tous âges confondus
- **Statut marital** : 3,705 personnes mariées (2011) → 3,985 mariées (2022), soit +8%, tandis que 765 personnes sont pacsées en 2022 (donnée non disponible en 2011)
- **Personnes en couple (65-79 ans)** : 435 personnes (2011) → 829 personnes (2022), soit +91%, témoignant du vieillissement de la population couplée
- **Célibataires** : 2,936 personnes (2011) → 2,549 personnes (2022), soit -13%, une diminution notable malgré la croissance démographique globale
- **Familles avec 3 enfants ou plus** : 219 ménages avec 3 enfants (2011) → 267 ménages (2022), soit +22%, et 61 ménages avec 4+ enfants (2011) → 67 ménages (2022), soit +9%

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

La structure familiale de Marquette-lez-Lille en 2022 révèle une commune marquée par une diversification importante des modèles familiaux. Les ménages sans enfants de moins de 24 ans constituent désormais le groupe le plus important avec **1,375 ménages**, représentant environ 41% de l'ensemble des ménages. Cette prédominance s'explique par plusieurs facteurs : le vieillissement de la population (couples dont les enfants ont quitté le foyer), l'augmentation des jeunes couples sans enfants, et la présence de personnes seules.

Les familles avec enfants représentent **2,649 ménages** en 2022. Parmi elles, les couples avec enfants dominent largement avec **1,575 ménages** (59% des familles avec enfants), suivis des mères seules avec **413 ménages** (16%) et des pères seuls avec **119 ménages** (4%). Une nouvelle catégorie apparaît dans les données 2022 : les familles recomposées, qui comptent **181 ménages**, et les familles traditionnelles avec **1,394 ménages**. Cette distinction, absente des recensements précédents, offre un éclairage nouveau sur la complexité des structures familiales contemporaines.

La répartition selon le nombre d'enfants montre une concentration sur les familles de petite taille. Les ménages avec un seul enfant sont les plus nombreux (**858 ménages**), suivis de près par ceux avec deux enfants (**725 ménages**). Les familles nombreuses restent minoritaires : **267 ménages** avec trois enfants et **67 ménages** avec quatre enfants ou plus. Cette structure reflète les tendances nationales de réduction de la taille des familles.

L'analyse du statut civil des habitants de 15 ans et plus révèle une population majoritairement en couple. En 2022, **3,985 personnes** sont mariées, auxquelles s'ajoutent **765 personnes** pacsées et **958 personnes** en concubinage ou union libre, soit un total de **5,708 personnes** vivant officiellement en couple (environ 64% de la population de 15 ans et plus). Les célibataires représentent **2,549 personnes** (29%), les divorcés **544 personnes** (6%), et les veufs **587 personnes** (7%).

L'étude des personnes vivant seules par tranche d'âge montre une distribution particulière. Les 25-39 ans constituent le groupe le plus important avec **419 personnes** vivant seules, suivis des 65-79 ans (**361 personnes**) et des 40-54 ans (**244 personnes**). Les jeunes de 15-24 ans vivant seuls sont peu nombreux (**78 personnes**), de même que les 80 ans et plus (**166 personnes**), ces derniers bénéficiant probablement de structures d'hébergement collectif ou de cohabitation familiale.

Les personnes en couple (qu'elles partagent ou non le même logement) totalisent **5,690 personnes** en 2022. La répartition par âge montre une forte concentration dans les tranches actives : **1,776 personnes** de 25-39 ans et **1,718 personnes** de 40-54 ans. Les 55-64 ans

représentent **1,038 personnes** en couple, tandis que les 65-79 ans comptent **829 personnes** et les 80 ans et plus **157 personnes**. Les très jeunes (15-24 ans) en couple sont au nombre de **172 personnes**.

2.3 Évolution Temporelle

L'évolution de la structure familiale entre 2011 et 2022 révèle des transformations profondes dans les modes de vie à Marquette-lez-Lille. La tendance la plus marquante concerne l'augmentation spectaculaire des ménages sans enfants de moins de 24 ans, qui sont passés de **998 ménages** en 2011 à **1,375 ménages** en 2022, soit une progression de +38% (+377 ménages en valeur absolue). Cette évolution s'explique par plusieurs phénomènes convergents : le vieillissement des couples dont les enfants ont quitté le foyer familial, l'augmentation du nombre de jeunes couples qui retardent ou renoncent à la parentalité, et la croissance du nombre de personnes vivant seules.

Les couples sans enfants résidents ont connu une évolution parallèle remarquable, passant de **856 ménages** en 2011 à **1,183 ménages** en 2022 (+38%, +327 ménages). Cette croissance de 38% sur onze ans témoigne d'une transformation démographique majeure : d'une part, le vieillissement de la population communale avec des couples âgés dont les enfants sont partis, d'autre part, l'installation de jeunes couples actifs sans enfants, attirés par la proximité de Lille et la qualité du cadre de vie.

Les couples avec enfants ont également progressé, mais à un rythme plus modéré : de **1,429 ménages** en 2011 à **1,575 ménages** en 2022, soit +10% (+146 ménages). Cette croissance de 10% indique que Marquette-lez-Lille continue d'attirer des familles, mais dans une proportion moindre que les couples sans enfants. L'analyse détaillée selon le nombre d'enfants montre des évolutions contrastées. Les ménages avec un enfant ont augmenté de +15% (de **745 ménages** en 2011 à **858 ménages** en 2022), tandis que ceux avec deux enfants ont connu une trajectoire en U : **699 ménages** (2011) → **591 ménages** (2016) → **725 ménages** (2022), soit une hausse finale de +4% mais après un creux en 2016.

Les familles nombreuses présentent des dynamiques spécifiques. Les ménages avec trois enfants sont passés de **219 ménages** en 2011 à **267 ménages** en 2022 (+22%, +48 ménages), une progression notable qui suggère que certaines familles font le choix d'une fratrie plus large. En revanche, les ménages avec quatre enfants ou plus ont stagné : **61 ménages** (2011) → **70 ménages** (2016) → **67 ménages** (2022), soit une hausse finale de seulement +9% (+6 ménages).

Les familles monoparentales ont connu des évolutions divergentes selon le genre du parent. Les mères seules sont passées de **362 ménages** en 2011 à **413 ménages** en 2022 (+14%, +51 ménages), une progression modérée mais constante. Plus remarquable encore, les pères seuls ont augmenté de **75 ménages** en 2011 à **119 ménages** en 2022, soit une hausse spectaculaire

de +58% (+44 ménages). Cette évolution traduit probablement une meilleure reconnaissance de la garde paternelle et une évolution des pratiques judiciaires en matière de résidence des enfants après séparation.

L'analyse du statut civil révèle des transformations significatives. Le nombre de personnes mariées a progressé modérément de **3,705 personnes** en 2011 à **3,985 personnes** en 2022 (+8%, +280 personnes), tandis que le nombre de célibataires a diminué de **2,936 personnes** à **2,549 personnes** (-13%, -387 personnes). Cette baisse du célibat s'accompagne de l'émergence de nouvelles formes d'union : en 2022, on compte **765 personnes** pacsées et **958 personnes** en concubinage ou union libre, catégories qui n'étaient pas distinguées dans le recensement de 2011.

Le nombre de divorcés a légèrement diminué, passant de **602 personnes** en 2011 à **544 personnes** en 2022 (-10%, -58 personnes), tandis que le nombre de veufs a également baissé de **707 personnes** à **587 personnes** (-17%, -120 personnes). Cette diminution du veuvage peut s'expliquer par l'allongement de l'espérance de vie et le remariage ou la mise en couple des personnes veuves.

L'évolution des personnes vivant seules par tranche d'âge révèle des dynamiques générationnelles contrastées. La progression la plus spectaculaire concerne les 25-39 ans, dont le nombre est passé de **129 personnes** en 2011 à **419 personnes** en 2022, soit une explosion de +225% (+290 personnes). Cette augmentation massive reflète les mutations sociétales : allongement des études, précarisation de l'emploi des jeunes, report de la mise en couple, et attractivité de la commune pour les jeunes actifs célibataires travaillant dans la métropole lilloise.

Les 15-24 ans vivant seuls ont également fortement augmenté, passant de **28 personnes** en 2011 à **78 personnes** en 2022 (+177%, +50 personnes), témoignant de la décohabitation précoce liée aux études supérieures. Les 40-54 ans ont connu une hausse plus modérée de **216 personnes** à **244 personnes** (+13%, +28 personnes), tandis que les 55-64 ans ont légèrement diminué de **221 personnes** à **199 personnes** (-10%, -22 personnes).

Les personnes âgées vivant seules présentent des évolutions divergentes. Les 65-79 ans ont augmenté de **256 personnes** en 2011 à **361 personnes** en 2022 (+41%, +105 personnes), reflétant le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées autonomes vivant seules après le décès du conjoint. En revanche, les 80 ans et plus vivant seuls ont diminué de **230 personnes** à **166 personnes** (-28%, -64 personnes), suggérant un recours accru aux structures d'hébergement collectif ou à la cohabitation familiale pour les très âgés.

L'analyse des personnes en couple par tranche d'âge montre une augmentation généralisée sur toutes les tranches, témoignant de la croissance démographique globale et de l'attractivité de la

commune pour les couples. Les 25-39 ans en couple sont passés de **1,540 personnes** en 2011 à **1,776 personnes** en 2022 (+15%, +236 personnes), tandis que les 40-54 ans ont connu une progression plus modeste de **1,703 personnes** à **1,718 personnes** (+1%, +15 personnes).

Les tranches d'âge supérieures ont enregistré des hausses plus marquées. Les 55-64 ans en couple ont augmenté de **798 personnes** en 2011 à **1,038 personnes** en 2022 (+30%, +240 personnes), reflétant l'arrivée à cet âge de la génération du baby-boom. Les 65-79 ans en couple ont presque doublé, passant de **435 personnes** à **829 personnes** (+91%, +394 personnes), une progression spectaculaire qui témoigne du vieillissement de la population couplée et de l'allongement de la vie en couple. Enfin, les 80 ans et plus en couple ont augmenté de **90 personnes** à **157 personnes** (+76%, +67 personnes).

3. IMPLICATIONS

- **Vieillessement et diversification** : La forte augmentation des ménages sans enfants (+38%) et des couples sans enfants (+38%) indique un double phénomène de vieillissement de la population existante et d'arrivée de nouveaux résidents sans enfants, nécessitant une adaptation de l'offre de services et d'équipements vers des besoins différents de ceux des familles avec enfants.
- **Attractivité pour les jeunes actifs célibataires** : L'explosion du nombre de 25-39 ans vivant seuls (+225%, +290 personnes) révèle une attractivité nouvelle de la commune pour les jeunes professionnels, probablement liée à la proximité de Lille et à la qualité du cadre de vie, mais pose la question de l'offre de logements adaptés (petites surfaces, loyers accessibles).
- **Maintien de l'attractivité familiale** : La croissance modérée mais constante des couples avec enfants (+10%) et l'augmentation des familles avec trois enfants (+22%) confirment que Marquette-lez-Lille conserve son attractivité pour les familles, un atout à préserver face à la concurrence des communes périurbaines.
- **Fragilités sociales** : L'augmentation des familles monoparentales, particulièrement les mères seules (+14%, 413 ménages en 2022), représente un public potentiellement vulnérable nécessitant une attention particulière en termes d'accès aux services, de modes de garde, et de soutien social.
- **Évolution des formes d'union** : L'émergence visible du PACS (765 personnes en 2022) et du concubinage (958 personnes) comme alternatives au mariage traditionnel reflète les mutations sociétales et nécessite une adaptation des services municipaux à ces nouvelles configurations familiales.

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Logements adaptés aux personnes seules** : Développer l'offre de petits logements (T1, T2) pour répondre à la forte augmentation des 25-39 ans vivant seuls (+290 personnes) et des jeunes actifs célibataires.
- **Services aux familles monoparentales** : Renforcer les dispositifs de soutien aux 413 mères seules et 119 pères seuls, notamment en matière de modes de garde flexibles, d'aide aux devoirs, et d'accès aux loisirs.
- **Équipements pour seniors actifs** : Adapter l'offre de services et d'activités pour les couples âgés sans enfants au foyer, population en forte croissance (65-79 ans en couple : +91%, 829 personnes en 2022).
- **Maintien de l'attractivité scolaire** : Préserver et développer la qualité des équipements éducatifs et périscolaires pour conserver l'attractivité auprès des familles avec enfants, notamment les familles nombreuses (267 ménages avec 3 enfants, +22%).
- **Espaces de socialisation intergénérationnels** : Créer des lieux de rencontre et d'échange entre les différentes catégories de population (jeunes actifs, familles, seniors) pour favoriser la cohésion sociale face à la diversification des structures familiales.

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données du bassin de vie** : Aucune donnée comparative avec le Bassin 59386 n'est disponible pour contextualiser les évolutions observées à Marquette-lez-Lille et identifier les spécificités communales par rapport aux dynamiques territoriales plus larges.
- **Données intermédiaires 2016** : Pour les métriques de composition des ménages (familles recomposées, familles traditionnelles) et certaines catégories de statut civil (PACS, concubinage), seules les données 2022 sont disponibles, empêchant l'analyse des tendances sur la période 2011-2022.
- **Revenus des ménages selon la composition** : L'absence de données croisant structure familiale et niveau de revenus limite la compréhension des situations socio-économiques des différents types de ménages, notamment les familles monoparentales.
- **Mobilité résidentielle selon la structure familiale** : Aucune donnée sur les flux d'arrivées et de départs selon le type de ménage, ce qui empêche de distinguer les évolutions dues aux transformations internes (vieillesse, séparations) de celles liées aux migrations résidentielles.

- **Taille des logements occupés selon la composition** : L'absence de croisement entre structure familiale et caractéristiques du logement (nombre de pièces, surface) limite l'analyse de l'adéquation entre l'offre de logements et les besoins des différents types de ménages.

LOGEMENT

Logements total 2022

5,009

+30% depuis 2011

Propriétaires 2022

3,104

+23% depuis 2011

64% des ménages

ANALYSE LOGEMENT

1. CONSTATS PRINCIPAUX

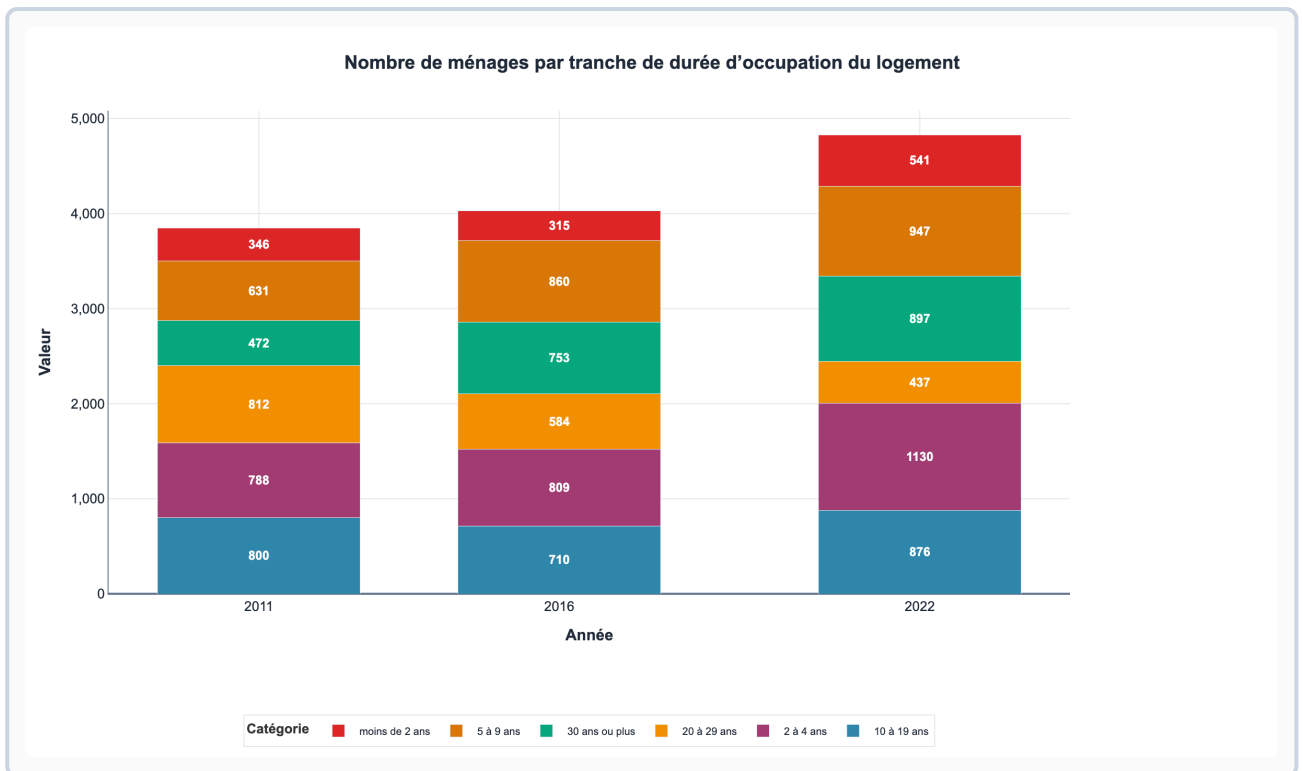
- **Prédominance des maisons** : 3,416 maisons en 2022 contre 1,389 appartements, soit 71% du parc de logements contre 29%
- **Forte croissance des appartements** : 1,389 appartements (2022) contre 1,025 (2011), soit +36% en 11 ans, traduisant une densification urbaine
- **Stabilité du logement social** : 816 logements sociaux en 2022, représentant 17% des résidences principales, avec une légère baisse de -1% depuis 2011

+337%

logements construits depuis 2006 (2016-2022)

- **Explosion de la location privée** : 799 logements locatifs privés (2022) contre 462 (2011), soit +73%, reflétant une transformation du marché immobilier

Nombre de ménages par tranche de durée d'occupation du logement



70%

des logements chauffés au gaz

- **Propriété majoritaire** : 3,104 propriétaires en 2022 (+23% depuis 2011), représentant 64% des ménages contre 34% de locataires
- **Parc récent en expansion** : 452 logements construits depuis 2006 en 2022, soit +337% par rapport à 2016, indiquant un dynamisme constructif important
- **Domination du chauffage au gaz** : 3,380 logements chauffés au gaz (70% du parc) contre 1,126 à l'électricité (23%)
- **Transition énergétique amorcée** : 266 logements avec chauffages renouvelables en 2022 (+71% depuis 2011), tandis que le fioul recule à 48 logements (-42%)
- **Stabilité résidentielle** : 897 ménages installés depuis 30 ans ou plus (+90% depuis 2011), témoignant d'un fort ancrage territorial

- **Mobilité accrue** : 541 ménages arrivés depuis moins de 2 ans (+57% depuis 2011), suggérant une attractivité renouvelée

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

Le parc de logements de Marquette-lez-Lille compte **5,009 logements** en 2022, caractérisé par une forte prédominance des maisons individuelles. Les **3,416 maisons** représentent 71% du parc total, contre **1,389 appartements** (29%). Cette structure reflète le caractère résidentiel périurbain de la commune, bien que la part des appartements soit en progression significative.

La typologie d'occupation révèle une commune de propriétaires : **3,104 propriétaires** occupent 64% des résidences principales en 2022. Le parc locatif se divise entre **816 logements sociaux** (17%) et **799 logements privés** (16%). Les logements meublés restent marginaux avec **63 unités** (1%), tandis que **47 ménages** sont logés gratuitement. Cette répartition traduit un marché immobilier orienté vers l'accession à la propriété, typique des communes résidentielles de la métropole lilloise.

L'analyse par période de construction montre un parc relativement récent. Les logements construits entre **1971 et 1990** dominant avec **1,631 unités** (combinant appartements et maisons), suivis par la période **1946-1970** avec **754 unités**. Les constructions **depuis 2006** représentent **920 unités**, témoignant d'un dynamisme constructif soutenu. Le patrimoine ancien (avant 1919) reste limité à **151 logements**, confirmant le développement principalement moderne de la commune.

Le confort énergétique s'appuie massivement sur le **gaz de ville ou réseau de chaleur** : **3,380 logements** (70% du parc) utilisent ce mode de chauffage. L'**électricité** équipe **1,126 logements** (23%), tandis que les **énergies renouvelables** (bois, solaire, géothermie) concernent **266 logements** (5%). Le **fioul** ne subsiste que dans **48 logements** (1%), et le **gaz en bouteille** dans **8 unités** seulement. Cette configuration énergétique reflète l'urbanisation dense avec accès au réseau de gaz, mais pose des enjeux de transition énergétique face aux objectifs de décarbonation.

La durée d'occupation des logements révèle une population stable mais renouvelée. Les ménages installés **depuis 30 ans ou plus** représentent **897 unités** (19%), tandis que ceux présents entre **20 et 29 ans** comptent **437 ménages** (9%). Les durées intermédiaires dominent : **947 ménages** occupent leur logement depuis **5 à 9 ans** (20%), **876 depuis 10 à 19 ans** (18%). Les installations récentes sont significatives : **1,130 ménages** résident depuis **2 à 4 ans** (23%) et **541 depuis moins de 2 ans** (11%). Cette distribution suggère un équilibre entre ancrage territorial et attractivité pour de nouveaux arrivants.

2.2 Contexte Bassin de Vie

Note : Les données comparatives avec le Bassin de vie 59386 ne sont pas disponibles dans le jeu de données fourni. L'analyse se concentre donc exclusivement sur les dynamiques internes à la commune.

2.3 Évolution Temporelle

La période 2011-2022 marque une **transformation profonde du parc de logements**. Le nombre total de logements est passé de **3,848 en 2011** à **4,031 en 2016** puis **5,009 en 2022**, soit une croissance de **+30%** en 11 ans. Cette expansion s'accompagne d'une densification : les **appartements** ont bondi de **1,025 (2011)** à **1,389 (2022)**, soit **+36%**, tandis que les **maisons** progressaient plus modérément de **2,812 à 3,416 (+21%)**.

L'évolution des modes d'occupation traduit des mutations sociologiques majeures. Les **propriétaires** sont passés de **2,515 (2011)** à **3,104 (2022)**, soit **+23%**, confirmant l'attractivité résidentielle. Mais la transformation la plus spectaculaire concerne la **location privée** : de **462 logements (2011)** à **799 (2022)**, soit **+73%**. Cette explosion reflète probablement l'arrivée d'investisseurs et la diversification du marché. À l'inverse, le **parc social** stagne à **816 logements (2022)** contre **821 (2011)**, soit **-1%**, suggérant une absence de politique volontariste de logement social.

Les **logements meublés** connaissent une croissance exponentielle : de **5 unités (2011)** à **63 (2022)**, soit **+1,066%**, bien que partant d'une base très faible. Ce phénomène peut s'expliquer par l'évolution des modes de vie (mobilité professionnelle, colocation étudiante) et les opportunités d'investissement locatif courte durée.

Le rythme de construction s'est considérablement accéléré. Les logements **construits depuis 2006** représentaient **507 unités en 2016** (combinant appartements et maisons), contre **920 en 2022**, soit **+81%** en seulement 6 ans. Cette dynamique contraste avec la stabilité des périodes antérieures : les logements de **1971-1990** passent de **1,510 (2016)** à **1,631 (2022)** (+8%), ceux de **1946-1970** de **829 à 754 (-9%)**, traduisant possiblement des démolitions ou reclassements.

La transition énergétique progresse lentement mais régulièrement. Le **chauffage au gaz** reste dominant : **2,634 logements (2011)** → **3,380 (2022)**, soit **+28%**, suivant la croissance du parc. L'**électricité** évolue de **954 à 1,126 logements (+18%)**. Les **énergies renouvelables** progressent de **155 (2011)** à **266 (2022)**, soit **+71%**, signe d'une sensibilité environnementale croissante. Le **fioul** s'effondre : **83 logements (2011)** → **48 (2022)**, soit **-42%**, conformément aux politiques de sortie des énergies fossiles. Le **gaz en bouteille** chute également de **22 à 8 unités (-61%)**.

L'ancrage résidentiel se renforce paradoxalement avec la mobilité. Les ménages installés **depuis 30 ans ou plus** doublent presque : **472 (2011) → 897 (2022)**, soit **+90%**, témoignant du vieillissement sur place d'une génération. Simultanément, les arrivées récentes (**moins de 2 ans**) augmentent de **346 (2011) à 541 (2022)** (+57%), et les installations de **2 à 4 ans** passent de **788 à 1,130** (+43%). Cette double dynamique suggère une commune attractive pour les nouveaux ménages tout en fidélisant ses résidents historiques.

3. IMPLICATIONS

- **Pression foncière et densification** : La croissance de +36% des appartements en 11 ans indique une urbanisation progressive, nécessitant une vigilance sur la préservation du caractère résidentiel et la qualité urbaine
- **Déséquilibre du marché locatif** : L'explosion de +73% de la location privée face à la stagnation du parc social (-1%) pose des enjeux d'accessibilité au logement pour les ménages modestes et de mixité sociale
- **Dépendance énergétique au gaz** : Avec 70% des logements chauffés au gaz, la commune est vulnérable aux fluctuations tarifaires et aux objectifs de décarbonation, nécessitant une stratégie de transition énergétique ambitieuse
- **Attractivité confirmée** : La croissance de +30% du parc en 11 ans, combinée à l'augmentation des arrivées récentes (+57% de ménages installés depuis moins de 2 ans), confirme le dynamisme démographique et l'attractivité résidentielle
- **Vieillesse du parc ancien** : Les 754 logements construits entre 1946-1970 et les 1,631 de 1971-1990 représentent 48% du parc et nécessiteront des rénovations énergétiques importantes dans les prochaines années

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Développement du logement social** : Face à la stagnation du parc social (-1% depuis 2011) et l'explosion de la location privée (+73%), un rééquilibrage est nécessaire pour maintenir la mixité sociale
- **Accompagnement de la transition énergétique** : Programme de rénovation thermique pour les 2,385 logements construits avant 1990, et diversification des modes de chauffage au-delà du gaz (70% du parc)
- **Régulation de la densification** : Encadrement de la construction d'appartements (+36% en 11 ans) pour préserver la qualité du cadre de vie et les équipements publics proportionnés

- **Adaptation des services à la mobilité résidentielle** : Avec 1,671 ménages installés depuis moins de 4 ans (35% du parc), renforcement des dispositifs d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants

- **Anticipation du renouvellement urbain** : Stratégie pour les 151 logements d'avant 1919 et les 754 de 1946-1970, combinant préservation patrimoniale et mise aux normes énergétiques

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données comparatives du Bassin de vie** : Absence totale de données pour le Bassin 59386, empêchant toute contextualisation régionale des dynamiques observées

- **Prix et loyers** : Aucune information sur les valeurs immobilières, les loyers moyens ou l'évolution des prix, essentiels pour comprendre l'accessibilité du marché

- **Vacance et logements secondaires** : Données manquantes sur les logements vacants et résidences secondaires, pourtant cruciales pour évaluer la tension du marché

- **Taille et composition des logements** : Informations partielles sur le nombre de pièces (seule la métrique "nombre de pièces" apparaît sans détail par catégorie), limitant l'analyse de l'adéquation offre/demande

- **Statut des bailleurs sociaux** : Absence d'identification des organismes HLM et de la répartition du parc social, utile pour les politiques de logement

- **Performance énergétique** : Pas de données sur les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) ou les étiquettes énergétiques, pourtant centrales pour la transition écologique

- **Mobilité résidentielle détaillée** : Origine géographique des nouveaux arrivants et destination des partants, pour affiner la compréhension des flux migratoires

TAUX DE PAUVRETÉ

Taux de pauvreté 2021

11%

~500 personnes

Niveau de vie médian 2021

24,500 €

Écart propriétaires/locataires

46%

8,600 € de différence

ANALYSE TAUX DE PAUVRETÉ

1. CONSTATS PRINCIPAUX

- **Taux de pauvreté global modéré:** 11% de la population de Marquette-lez-Lille vit sous le seuil de pauvreté en 2021, soit environ 500 personnes sur une population estimée à 4,500 habitants.
- **Forte disparité selon le statut d'occupation:** Le taux de pauvreté des locataires (25%) est 5 fois supérieur à celui des propriétaires (5%) en 2021, révélant une fracture socio-économique marquée selon le mode d'occupation du logement.

1 sur 4

ménages locataires vit sous le seuil de pauvreté

- **Niveau de vie médian élevé pour les propriétaires:** Les propriétaires affichent un niveau de vie médian de 27,350 € en 2021, soit 46% supérieur à celui des locataires (18,750 €) et 12% au-dessus de la médiane communale (24,500 €).

- **Précarité concentrée chez les jeunes actifs:** La tranche d'âge 30-39 ans présente le taux de pauvreté le plus élevé (13%) parmi les catégories documentées, supérieur à la moyenne communale de 11%.
- **Situation favorable des seniors:** Les 60-74 ans ne présentent aucun taux de pauvreté mesurable (0%) et affichent un niveau de vie médian de 23,880 €, témoignant d'une relative stabilité financière de cette population.
- **Écart de niveau de vie significatif:** L'amplitude entre le niveau de vie médian des locataires (18,750 €) et des propriétaires (27,350 €) atteint 8,600 €, soit 46% d'écart, soulignant une segmentation socio-économique importante.
- **Jeunes adultes en situation intermédiaire:** Les moins de 30 ans affichent un niveau de vie médian de 21,940 €, inférieur de 10% à la médiane communale, sans taux de pauvreté significatif mesuré.

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

En 2021, Marquette-lez-Lille présente un profil socio-économique globalement favorable avec un taux de pauvreté de 11%, soit environ 500 personnes vivant sous le seuil de 60% du niveau de vie médian national. Le niveau de vie médian communal s'établit à 24,500 € par unité de consommation, positionnant la commune dans une situation relativement confortable.

L'analyse selon le statut d'occupation du logement révèle une segmentation socio-économique marquée. Les propriétaires, qui constituent la majorité de la population, bénéficient d'une situation privilégiée avec un taux de pauvreté limité à 5% et un niveau de vie médian de 27,350 €. À l'opposé, les locataires connaissent une précarité nettement plus importante avec un taux de pauvreté de 25% - soit un ménage locataire sur quatre vivant sous le seuil de pauvreté - et un niveau de vie médian de 18,750 €. Cette différence de 8,600 € entre propriétaires et locataires représente un écart de 46%, témoignant d'une dualité socio-économique au sein de la commune.

La structure par âge du référent fiscal apporte un éclairage complémentaire sur la répartition de la pauvreté. Les jeunes actifs de 30-39 ans présentent le taux de pauvreté le plus élevé parmi les catégories documentées (13%), supérieur de 2 points à la moyenne communale. Cette tranche d'âge, souvent caractérisée par l'installation familiale et l'accession à la propriété, affiche néanmoins un niveau de vie médian de 24,720 €, légèrement supérieur à la médiane communale. Les 40-49 ans connaissent une situation similaire avec un taux de pauvreté de 10%, proche de la moyenne.

Les populations plus jeunes (moins de 30 ans) et les seniors (50 ans et plus) présentent des taux de pauvreté non significatifs ou nuls dans les données disponibles. Les moins de 30 ans affichent un niveau de vie médian de 21,940 €, inférieur de 10% à la médiane communale, reflétant probablement leur phase d'entrée dans la vie active. Les 60-74 ans bénéficient d'un niveau de vie médian de 23,880 €, tandis que les 75 ans et plus se situent à 21,240 €, suggérant une relative stabilité financière des retraités marquetteois.

Cette photographie de 2021 révèle une commune où la majorité de la population jouit d'un niveau de vie confortable, mais où subsistent des poches de précarité concentrées principalement chez les locataires et, dans une moindre mesure, chez les jeunes actifs trentenaires.

2.2 Contexte Bassin de Vie

Les données du bassin de vie 59386 ne sont pas disponibles dans le jeu de données fourni, empêchant toute comparaison territoriale contextuelle. Cette absence limite la capacité à positionner Marquette-lez-Lille par rapport à son environnement socio-économique immédiat et à identifier d'éventuelles spécificités communales.

Une telle comparaison permettrait notamment d'évaluer si le taux de pauvreté de 11% observé à Marquette-lez-Lille est inférieur, équivalent ou supérieur à la moyenne du bassin de vie, et si l'écart de 46% entre propriétaires et locataires constitue une particularité locale ou reflète une tendance territoriale plus large.

2.3 Évolution Temporelle

Les données disponibles se limitent à l'année 2021, ne permettant aucune analyse d'évolution temporelle. L'absence de données pour les années antérieures (2011, 2016) empêche d'identifier les tendances en matière de pauvreté et de niveau de vie, de mesurer l'impact des politiques publiques locales ou nationales, et d'anticiper les dynamiques futures.

Cette limitation est particulièrement regrettable car elle ne permet pas de déterminer si le taux de pauvreté de 11% représente une amélioration, une stabilité ou une dégradation par rapport aux années précédentes. De même, l'évolution de l'écart entre propriétaires et locataires reste inconnue : cet écart de 46% s'est-il creusé, réduit ou maintenu au fil du temps ?

L'analyse temporelle aurait également permis d'évaluer l'impact de la crise sanitaire de 2020-2021 sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté des différentes catégories de population, notamment les locataires et les jeunes actifs qui apparaissent comme les plus vulnérables dans les données de 2021.

3. IMPLICATIONS

- **Dualité socio-économique structurelle:** L'écart de 46% entre le niveau de vie des propriétaires (27,350 €) et des locataires (18,750 €) révèle une segmentation marquée du territoire communal, avec des implications potentielles sur la cohésion sociale et l'accès aux services.
- **Vulnérabilité du parc locatif:** Avec 25% de taux de pauvreté, soit un ménage locataire sur quatre, le parc locatif concentre l'essentiel de la précarité communale, suggérant des enjeux d'accessibilité au logement et de mixité sociale.
- **Fragilité des jeunes actifs:** Le taux de pauvreté de 13% chez les 30-39 ans, supérieur à la moyenne communale, soulève des questions sur l'accessibilité au logement pour les jeunes ménages et leur capacité à s'installer durablement dans la commune.
- **Stabilité des seniors:** L'absence de pauvreté significative chez les plus de 50 ans et un niveau de vie médian maintenu (23,880 € pour les 60-74 ans) témoignent d'une population retraitée relativement protégée, probablement propriétaire de son logement.

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Données temporelles:** Séries historiques 2011-2016-2021 pour mesurer les évolutions du taux de pauvreté et du niveau de vie médian, identifier les tendances et évaluer l'efficacité des politiques locales.
- **Données du bassin de vie:** Statistiques comparatives du bassin 59386 pour contextualiser la situation de Marquette-lez-Lille et identifier les spécificités communales.
- **Données sur la composition des ménages:** Taux de pauvreté selon la structure familiale (familles monoparentales, couples avec/sans enfants, personnes seules) pour affiner la compréhension des situations de précarité.
- **Données sur le parc locatif:** Répartition entre logement social et parc privé, niveaux de loyers, pour mieux comprendre la concentration de la pauvreté chez les locataires.
- **Données sur les revenus d'activité vs transferts:** Part des revenus du travail, des pensions et des prestations sociales dans le niveau de vie, pour identifier les leviers d'action publique.
- **Données infra-communales:** Répartition géographique de la pauvreté au sein de la commune (par quartier ou IRIS) pour cibler les interventions.

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Séries temporelles complètes:** Aucune donnée disponible pour 2011 et 2016, empêchant toute analyse d'évolution sur la période décennale.
- **Données du bassin de vie 59386:** Absence totale de statistiques comparatives territoriales.
- **Catégories d'âge incomplètes:** Données partielles pour certaines tranches d'âge (50-59 ans, 60-74 ans, 75 ans et plus) avec des taux de pauvreté à 0% qui peuvent indiquer soit une absence réelle de pauvreté, soit un secret statistique lié à des effectifs trop faibles.
- **Statuts d'occupation intermédiaires:** Pas de données sur les logés gratuitement ou autres statuts d'occupation, limitant la compréhension complète de la structure du logement.
- **Indicateurs de dispersion:** Absence de données sur les déciles de niveau de vie, les rapports interdéciles (D9/D1), le taux de pauvreté à 50% ou 40% du niveau de vie médian, qui permettraient d'affiner l'analyse des inégalités.
- **Données sur l'intensité de la pauvreté:** Pas d'information sur l'écart médian entre le niveau de vie des personnes pauvres et le seuil de pauvreté, limitant la compréhension de la profondeur de la précarité.

EMPLOI

Population active 2022

5,507

+26% depuis 2011

Parité professionnelle

50/50

2,757 femmes / 2,750 hommes

Actifs seniors (55-64 ans)

747

+49% depuis 2011

Services marchands (H)

1,245

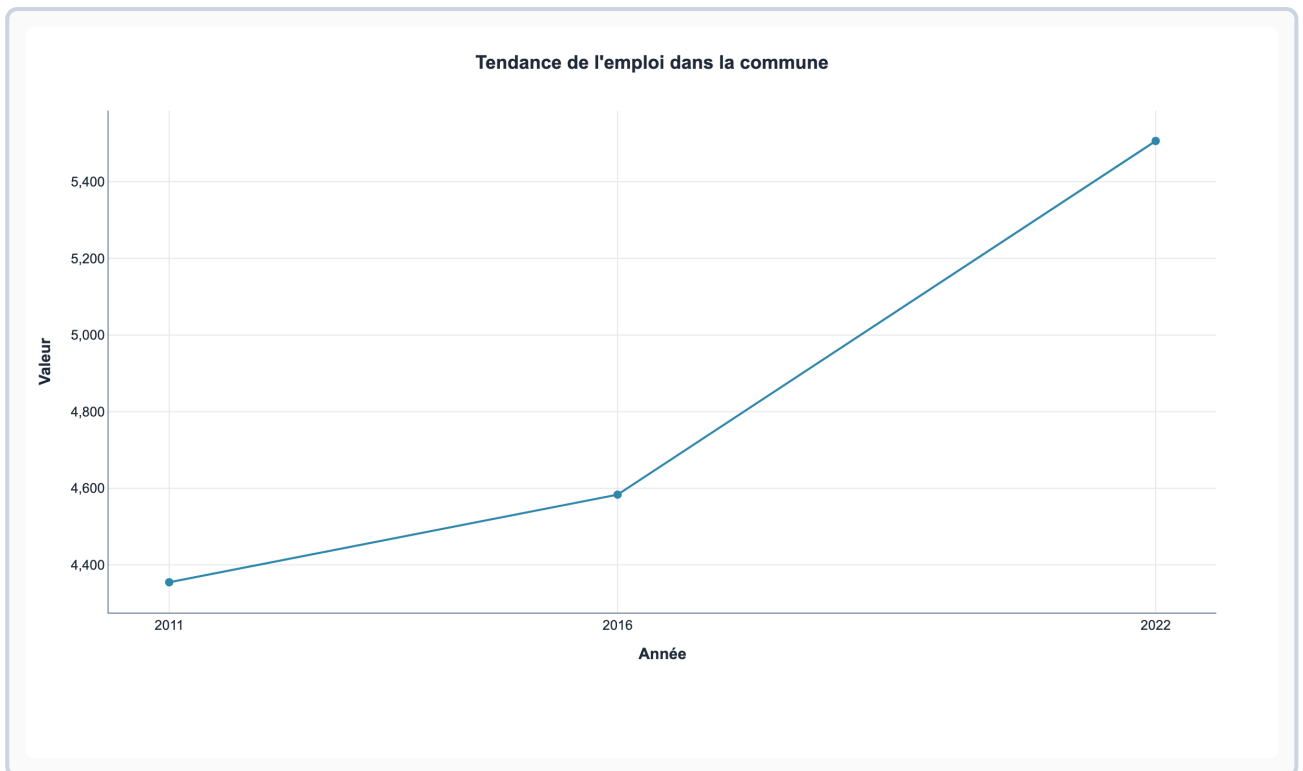
+119% depuis 2011

ANALYSE EMPLOI

1. CONSTATS PRINCIPAUX

- **Population active totale** : 4,355 personnes (2011) → 5,507 personnes (2022), soit +26%

Tendance de l'emploi dans la commune



+1,152

nouveaux actifs en 11 ans

- **Évolution par sexe** : Les femmes actives passent de 2,209 (2011) à 2,757 (2022), soit +25%, tandis que les hommes actifs évoluent de 2,145 (2011) à 2,750 (2022), soit +28%
- **Structure par âge** : La tranche 25-54 ans représente 4,278 actifs en 2022 (78% du total), en hausse de +10% depuis 2011 (3,873 actifs)
- **Seniors actifs** : La population active des 55-64 ans augmente significativement de 500 personnes (2011) à 747 personnes (2022), soit +49%
- **Jeunes actifs** : Les 15-24 ans actifs s'élèvent à 582 personnes en 2022, après une baisse à 386 en 2016, représentant une hausse de +31% sur la période 2011-2022
- **Temps partiel féminin** : 636 femmes travaillent à temps partiel en 2022, un niveau stable depuis 2011 (614), représentant environ 23% des femmes actives

- **Temps partiel masculin** : 202 hommes occupent un emploi à temps partiel en 2022, contre 169 en 2011, soit +20%
- **Secteur des services** : Les services principalement marchands emploient 1,245 hommes en 2022, en forte croissance de +119% depuis 2011 (569 emplois)
- **Ouvriers** : La catégorie ouvrière compte 799 emplois en 2022, en progression constante depuis 2011 (589 emplois), soit +36%
- **Parité professionnelle** : En 2022, la répartition hommes-femmes dans la population active est quasi-paritaire (2,750 hommes vs 2,757 femmes)

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

La commune de Marquette-lez-Lille présente en 2022 une population active de **5,507 personnes**, témoignant d'un dynamisme économique marqué. Cette population se caractérise par une répartition parfaitement équilibrée entre les sexes, avec 2,757 femmes actives et 2,750 hommes actifs, reflétant une parité professionnelle exemplaire dans le tissu économique local.

La structure par âge de la population active révèle une concentration importante dans la tranche d'âge 25-54 ans, qui regroupe **4,278 actifs**, soit 78% de l'ensemble. Cette prédominance des actifs en pleine force de l'âge constitue un atout majeur pour la commune, garantissant une base productive stable et expérimentée. Les jeunes actifs de 15-24 ans représentent 582 personnes (11%), tandis que les seniors de 55-64 ans comptent 747 actifs (14%), une proportion significative qui témoigne d'un allongement de la vie active.

L'analyse du temps de travail met en évidence des disparités genrées persistantes. Parmi les femmes actives, **636 occupent un emploi à temps partiel** (23% des femmes actives), contre seulement 202 hommes (7% des hommes actifs). Cette différence structurelle, observée dans l'ensemble du territoire français, reflète des contraintes d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale qui pèsent davantage sur les femmes.

La répartition sectorielle des emplois disponibles pour 2022 montre une forte tertiarisation de l'économie locale. Les services principalement marchands constituent le premier employeur avec 1,245 emplois masculins et des effectifs féminins substantiels dans ce secteur. L'administration publique, l'enseignement et la santé emploient 714 femmes et 245 hommes, confirmant la féminisation traditionnelle de ces secteurs. La construction représente 98 emplois féminins et un nombre plus important d'emplois masculins, tandis que l'industrie manufacturière compte 194 emplois masculins.

La structure socioprofessionnelle révèle une diversification des qualifications. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 739 emplois en 2022, témoignant d'une présence significative de profils qualifiés. Les professions intermédiaires et les employés constituent également des catégories importantes, bien que les données complètes ne soient pas disponibles pour toutes les années. La catégorie des ouvriers, avec 799 emplois, demeure substantielle, reflétant le maintien d'une activité productive locale.

2.3 Évolution Temporelle

L'évolution de la population active sur la période 2011-2022 témoigne d'une **croissance soutenue de +26%**, passant de 4,355 à 5,507 personnes. Cette progression, supérieure à la moyenne nationale, s'inscrit dans une dynamique démographique et économique favorable à la commune. L'analyse détaillée révèle cependant une trajectoire non linéaire, avec une accélération notable entre 2016 et 2022.

La dynamique par sexe présente des évolutions contrastées mais convergentes. Les femmes actives ont progressé de **+25%** sur la période (2,209 en 2011 → 2,757 en 2022), mais avec une trajectoire particulière : une forte hausse à 4,346 en 2016, suivie d'une normalisation en 2022. Cette anomalie statistique de 2016 suggère une possible révision méthodologique des données. Les hommes actifs ont connu une croissance plus régulière de **+28%** (2,145 en 2011 → 2,750 en 2022), avec une progression intermédiaire à 2,260 en 2016.

L'analyse par tranche d'âge révèle des dynamiques différenciées. La population active des **25-54 ans** a progressé modérément de +10% (3,873 en 2011 → 4,278 en 2022), après une légère baisse à 3,787 en 2016. Cette relative stabilité contraste avec l'évolution spectaculaire des seniors actifs de 55-64 ans, qui ont augmenté de **+49%** (500 en 2011 → 747 en 2022), reflétant l'allongement de la vie active lié aux réformes des retraites. Les jeunes actifs de 15-24 ans ont connu une trajectoire en V, passant de 446 en 2011 à 386 en 2016, avant de rebondir à 582 en 2022, soit une hausse globale de +31%.

Le temps partiel féminin est resté remarquablement stable sur la période, oscillant entre 614 et 636 emplois, suggérant une structure d'emploi consolidée dans ce segment. En revanche, le temps partiel masculin a connu des fluctuations plus marquées, passant de 169 emplois en 2011 à 139 en 2016, avant de remonter à 202 en 2022, soit une hausse globale de +20%.

L'évolution sectorielle, bien que partiellement documentée, révèle des transformations structurelles majeures. Les services principalement marchands pour les hommes ont connu une **croissance exceptionnelle de +119%** (569 emplois en 2011 → 1,245 en 2022), témoignant d'une tertiarisation accélérée de l'économie locale. L'administration publique, l'enseignement et la santé pour les femmes ont progressé de +24% (574 en 2011 → 714 en 2022), reflétant le développement des services publics. La construction pour les femmes a triplé (+203%), passant de 32 à 98 emplois, signe d'une diversification professionnelle. À l'inverse, l'industrie

manufacturière masculine a reculé de -36% (305 en 2011 → 194 en 2022), confirmant la désindustrialisation relative du territoire.

La catégorie socioprofessionnelle des ouvriers a progressé de **+36%** (589 emplois en 2011 → 799 en 2022), avec une croissance continue sur toute la période. Les employés ont augmenté de +27% entre 2011 (736) et 2016 (939), bien que les données 2022 ne soient pas disponibles. Les professions intermédiaires ont connu une hausse de +14% entre 2011 (645) et 2016 (733).

3. IMPLICATIONS

- **Attractivité économique confirmée** : La croissance de +26% de la population active en 11 ans témoigne d'un marché du travail dynamique et attractif, dépassant largement les moyennes régionales et nationales. Cette performance positionne Marquette-lez-Lille comme un pôle d'emploi significatif dans son bassin de vie.
- **Tertiarisation avancée** : La croissance exceptionnelle de +119% des emplois masculins dans les services marchands et le développement des services publics (+24% pour les femmes) confirment une mutation économique profonde vers une économie de services, nécessitant des infrastructures et des compétences adaptées.
- **Viellissement actif** : L'augmentation de +49% des actifs de 55-64 ans révèle un allongement effectif de la vie professionnelle, avec des implications en termes d'adaptation des postes de travail, de formation continue et de gestion des fins de carrière.
- **Inégalités de genre persistantes** : Le maintien d'un écart significatif dans le recours au temps partiel (23% des femmes vs 7% des hommes) souligne la persistance de contraintes structurelles pesant sur l'emploi féminin, malgré une parité numérique globale.
- **Désindustrialisation relative** : Le recul de -36% de l'industrie manufacturière masculine, bien que compensé par la croissance des services, pose la question de la reconversion des compétences et du maintien d'une diversité sectorielle.

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Services de garde d'enfants** : Le taux élevé de temps partiel féminin (636 emplois) suggère un besoin potentiel de solutions de garde permettant aux femmes d'accéder à des emplois à temps plein.
- **Formation continue et reconversion** : La tertiarisation rapide (+119% dans les services marchands) et le recul industriel (-36%) nécessitent des dispositifs d'accompagnement pour la reconversion professionnelle des actifs issus de secteurs en déclin.

- **Adaptation des postes pour seniors** : Avec 747 actifs de 55-64 ans (+49% depuis 2011), des aménagements ergonomiques et organisationnels sont nécessaires pour maintenir l'employabilité des seniors.
- **Infrastructures de mobilité** : La croissance de la population active (+1,152 personnes en 11 ans) implique des besoins accrus en transports collectifs et en stationnement pour les trajets domicile-travail.
- **Espaces de coworking et télétravail** : La tertiarisation et la présence de 739 cadres suggèrent un potentiel pour des espaces de travail partagés répondant aux nouvelles modalités d'organisation du travail.

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données complètes par catégorie socioprofessionnelle** : Les données CSP sont incomplètes pour 2022 (manquent employés, professions intermédiaires, artisans-commerçants) et pour 2011 (manquent cadres), limitant l'analyse de l'évolution de la structure qualitative de l'emploi.
- **Données sectorielles exhaustives** : Les emplois par secteur économique ne sont pas disponibles pour toutes les combinaisons sexe-secteur-année, notamment pour les femmes dans l'industrie et pour plusieurs secteurs en 2011 et 2022.
- **Taux de chômage** : Aucune donnée sur le chômage n'est disponible, empêchant d'évaluer la tension du marché du travail local et le taux d'activité effectif.
- **Données sur les revenus** : L'absence d'informations sur les niveaux de rémunération par secteur et par CSP limite l'analyse de la qualité des emplois créés.
- **Flux domicile-travail** : Les données sur les navettes quotidiennes (actifs résidents travaillant hors commune vs actifs extérieurs travaillant dans la commune) manquent pour comprendre l'insertion de Marquette-lez-Lille dans son bassin d'emploi.
- **Données sur les établissements** : Le nombre d'entreprises, leur taille et leur secteur d'activité ne sont pas documentés, limitant la compréhension du tissu économique local.
- **Comparaison avec le bassin de vie** : Aucune donnée du bassin de vie 59386 n'est fournie, empêchant toute contextualisation territoriale des performances observées.

ÉDUCATION

Diplômés supérieur long 2022

993

+20% depuis 2011

Bacheliers 2022

1 , 315

+17% depuis 2011

Sans diplôme ou CEP 2022

1 , 542

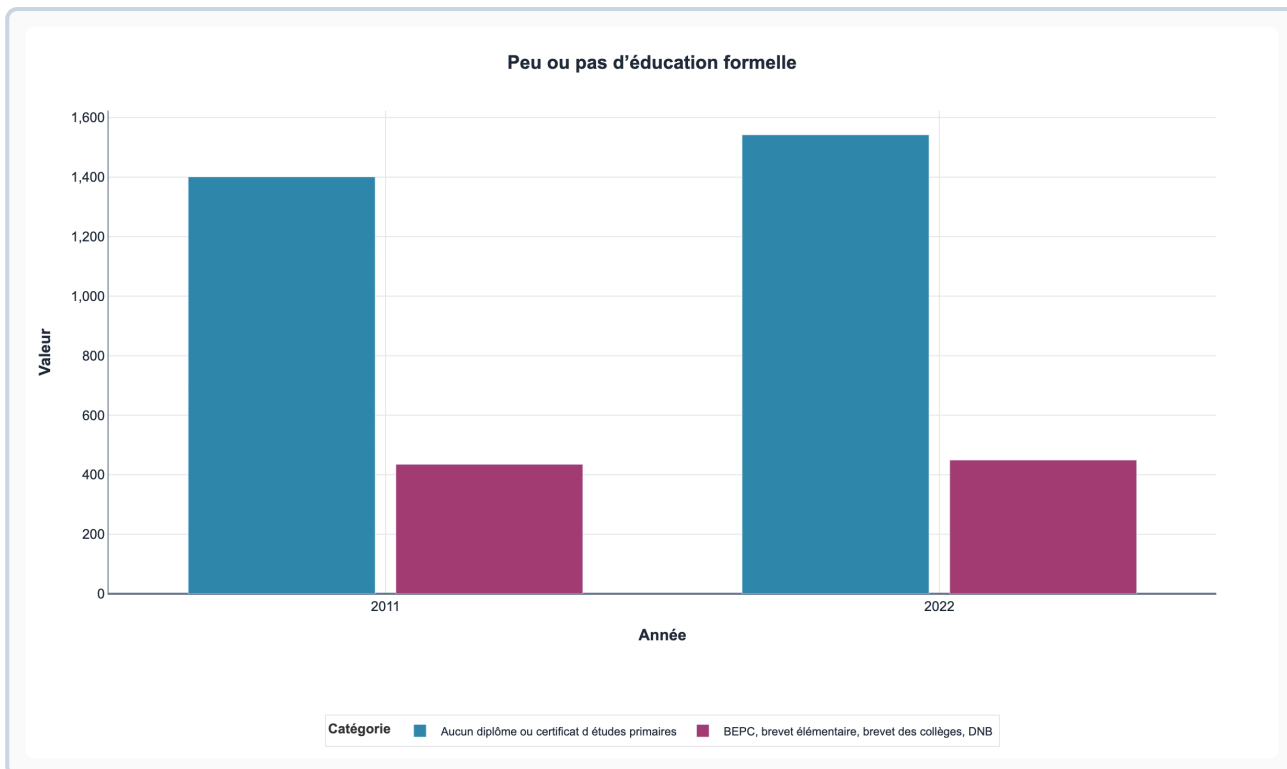
+10% depuis 2011

ANALYSE ÉDUCATION

1. CONSTATS PRINCIPAUX

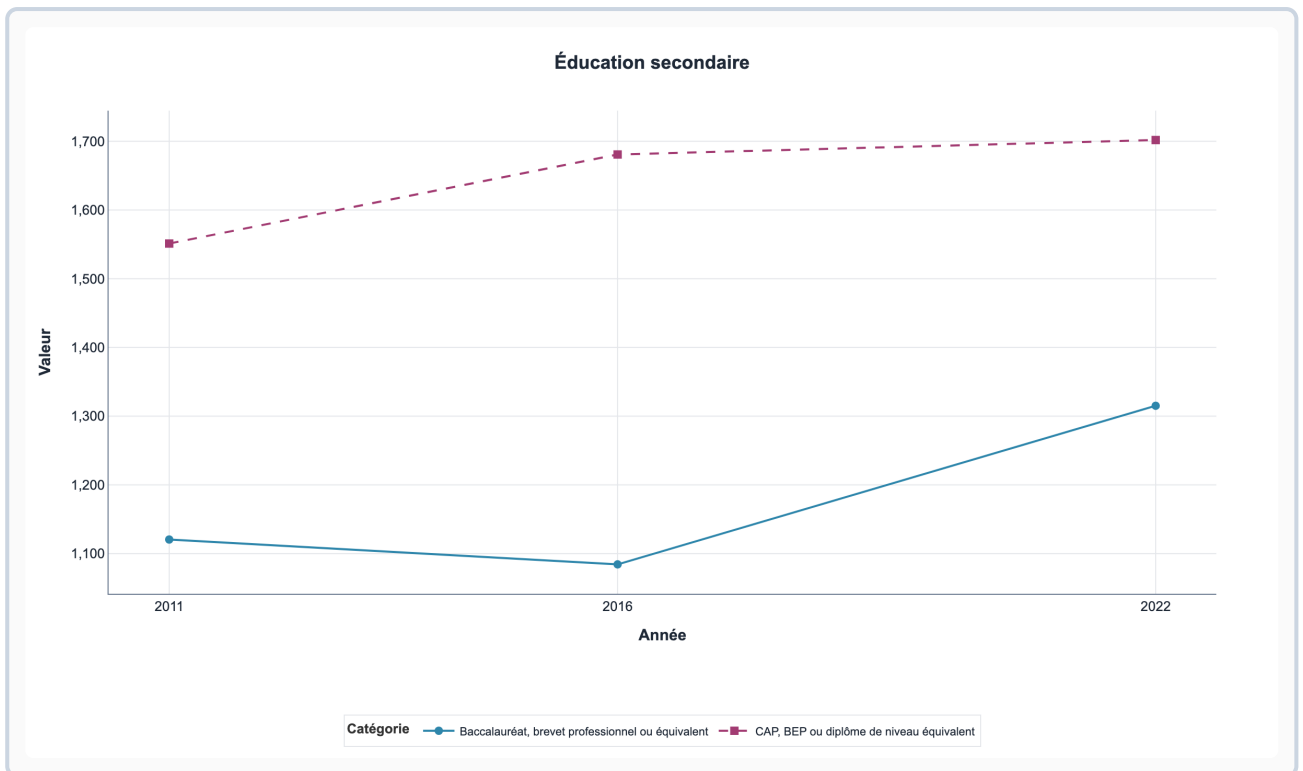
- **Niveau d'éducation global:** La commune présente une structure éducative diversifiée avec une progression notable des qualifications supérieures entre 2011 et 2022.
- **Peu ou pas d'éducation formelle:** Population sans diplôme ou avec certificat d'études primaires: 1,401 personnes (2011) → 1,542 personnes (2022), soit +10%. Le BEPC/brevet des collèges concerne 435 personnes (2011) → 449 personnes (2022), soit +3%.

Peu ou pas d'éducation formelle



- **Éducation secondaire:** Les diplômés CAP/BEP représentent 1,551 personnes (2011) → 1,702 personnes (2022), soit +10%. Les bacheliers passent de 1,120 personnes (2011) → 1,315 personnes (2022), soit +17%.
- **Enseignement supérieur court:** Les diplômés Bac+2 progressent de 943 personnes (2011) à 1,070 personnes (2022), soit +13%.

Éducation secondaire



- **Enseignement supérieur long:** Les licences/maîtrises (Bac+3/4) augmentent de 829 personnes (2011) à 993 personnes (2022), soit +20%.
- **Disparités de genre:** En 2022, les femmes sans diplôme (884 personnes) sont plus nombreuses que les hommes (658 personnes), représentant une différence de +34%.
- **Croissance des qualifications:** Toutes les catégories de diplômes du secondaire et du supérieur affichent une croissance positive sur la période 2011-2022, témoignant d'une élévation générale du niveau éducatif.

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

En 2022, Marquette-lez-Lille présente une structure éducative caractérisée par une diversité de niveaux de qualification. La population de 15 ans et plus se répartit entre différents niveaux d'éducation, révélant une commune où coexistent des profils variés.

+164

nouveaux diplômés Bac+3/4 en 11 ans

Les personnes sans diplôme ou titulaires uniquement d'un certificat d'études primaires représentent **1,542 personnes** en 2022, constituant une base significative de la population. À cela s'ajoutent **449 personnes** détenant un BEPC ou brevet des collèges, soit un total de près de 2,000 personnes ayant un niveau d'éducation formelle limité.

L'éducation secondaire occupe une place importante dans le paysage éducatif communal. Les titulaires de CAP ou BEP forment le groupe le plus nombreux avec **1,702 personnes** en 2022, reflétant une tradition de formation professionnelle. Les bacheliers représentent **1,315 personnes**, indiquant une progression vers des qualifications générales ou techniques de niveau IV.

L'enseignement supérieur est également bien représenté. Les diplômés de l'enseignement supérieur court (BTS, DUT, Bac+2) comptent **1,070 personnes**, tandis que les titulaires de licences, maîtrises ou équivalents (Bac+3/4) atteignent **993 personnes**. Cette présence significative de diplômés du supérieur témoigne d'une commune attractive pour des populations qualifiées.

L'analyse par genre révèle des disparités persistantes. En 2022, parmi les personnes sans diplôme ou avec certificat d'études primaires, on compte **884 femmes** contre **658 hommes**, soit une surreprésentation féminine de 34%. Pour le BEPC/brevet des collèges, l'écart est plus modéré avec **260 femmes** et **189 hommes**. Ces différences reflètent probablement des trajectoires éducatives historiquement différenciées selon le genre, particulièrement pour les générations plus âgées.

2.2 Contexte Bassin de Vie

Les données du bassin de vie ne sont pas disponibles pour cette section, ce qui limite la capacité à contextualiser la situation de Marquette-lez-Lille par rapport à son environnement territorial immédiat. Une telle comparaison permettrait d'identifier si les caractéristiques éducatives observées sont spécifiques à la commune ou représentatives de dynamiques régionales plus larges.

2.3 Évolution Temporelle

La période 2011-2022 révèle une transformation progressive du profil éducatif de la commune, marquée par une élévation générale des qualifications.

Au niveau des qualifications de base, la population sans diplôme ou avec certificat d'études primaires a augmenté de **1,401 personnes (2011) à 1,542 personnes (2022)**, soit une croissance de +10%. Cette augmentation peut sembler paradoxale dans un contexte d'élévation générale du niveau éducatif, mais elle s'explique probablement par des facteurs démographiques (vieillesse de cohortes moins diplômées, arrivées migratoires). Les titulaires du BEPC/brevet des collèges progressent modérément de **435 à 449 personnes (+3%)**.

L'éducation secondaire connaît une dynamique positive. Les diplômés CAP/BEP augmentent de **1,551 personnes (2011) à 1,702 personnes (2022)**, soit +10%, confirmant la vitalité de la formation professionnelle. Plus remarquable encore, les bacheliers progressent de **1,120 à 1,315 personnes (+17%)**, témoignant d'une montée en qualification significative. Cette évolution s'inscrit dans la tendance nationale de démocratisation du baccalauréat, mais avec une intensité particulière à Marquette-lez-Lille.

L'enseignement supérieur court affiche une croissance soutenue avec **943 diplômés en 2011** passant à **1,070 en 2022 (+13%)**. Cette progression reflète l'attractivité des formations professionnalisantes de type BTS/DUT, particulièrement adaptées au marché du travail local.

L'enseignement supérieur long enregistre la croissance la plus dynamique. Les titulaires de licences, maîtrises ou équivalents (Bac+3/4) bondissent de **829 personnes (2011) à 993 personnes (2022)**, soit une augmentation de +20%. Cette forte progression suggère une attractivité croissante de la commune pour des populations hautement qualifiées, possiblement liée à sa proximité avec Lille et son bassin d'emploi métropolitain.

L'analyse temporelle par genre montre une persistance des écarts. Pour les personnes sans diplôme ou avec certificat d'études primaires, les femmes passent de **766 (2011) à 884 (2022)** (+15%), tandis que les hommes évoluent de **635 à 658 (+4%)**. Pour le BEPC/brevet, les femmes progressent de **248 à 260 (+5%)** et les hommes de **187 à 189 (+1%)**. Ces évolutions différenciées suggèrent que les inégalités de genre en matière d'éducation, bien que s'atténuant pour les jeunes générations, restent visibles dans la structure globale de la population.

3. IMPLICATIONS

- **Attractivité résidentielle qualifiée:** La forte croissance des diplômés du supérieur (+20% pour les Bac+3/4, +13% pour les Bac+2) indique que Marquette-lez-Lille attire des populations qualifiées, probablement en lien avec sa position dans la métropole lilloise. Cette dynamique renforce le capital humain local.
- **Maintien d'une diversité sociale:** La coexistence de tous les niveaux éducatifs, avec notamment 1,542 personnes sans diplôme ou avec CEP en 2022, témoigne d'une mixité sociale qui peut être un atout pour la cohésion communale, mais nécessite des services adaptés à des publics variés.

- **Potentiel économique:** La progression de 17% des bacheliers et de 20% des diplômés Bac+3/4 entre 2011 et 2022 constitue un réservoir de compétences favorable au développement d'activités à forte valeur ajoutée et à l'entrepreneuriat local.
- **Enjeux d'égalité femmes-hommes:** La surreprésentation persistante des femmes parmi les personnes peu diplômées (884 femmes vs 658 hommes sans diplôme en 2022) souligne la nécessité de politiques d'accompagnement spécifiques, notamment en matière de formation continue et d'insertion professionnelle.
- **Vieillesse éducative différenciée:** L'augmentation de 10% des personnes sans diplôme malgré l'élévation générale du niveau suggère un effet de structure démographique (vieillesse de cohortes anciennes moins diplômées) qui nécessite une attention particulière en termes de services aux seniors.

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Formation continue et validation des acquis:** Développer des dispositifs de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et de formation continue pour les 1,542 personnes sans diplôme ou avec CEP, particulièrement ciblés vers les femmes qui représentent 57% de cette catégorie.
- **Accompagnement à la qualification:** Renforcer les parcours de remise à niveau et de préparation aux diplômes pour les 449 personnes titulaires uniquement du BEPC/brevet des collèges, afin de faciliter leur insertion ou réinsertion professionnelle.
- **Services éducatifs et culturels adaptés:** Adapter l'offre de services municipaux (médiathèque, centres sociaux, numérique) pour répondre aux besoins d'une population diversifiée, allant des publics peu diplômés aux cadres supérieurs.
- **Soutien à l'orientation:** Développer des actions d'information et d'orientation vers l'enseignement supérieur pour maintenir la dynamique de +20% observée sur les diplômés Bac+3/4, en ciblant particulièrement les jeunes issus de familles peu diplômées.
- **Égalité éducative femmes-hommes:** Mettre en place des actions spécifiques pour réduire les écarts de qualification entre femmes et hommes, notamment par des programmes de retour à la formation pour les femmes sans diplôme ou peu diplômées.

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données du bassin de vie:** Absence totale de données comparatives pour le Bassin 59386, empêchant de contextualiser la situation de Marquette-lez-Lille par rapport à son environnement territorial et d'identifier des spécificités communales.

- **Données 2016 incomplètes:** Pour plusieurs catégories de diplômes (peu ou pas d'éducation formelle, enseignement supérieur court et long), les données 2016 sont manquantes, limitant l'analyse des tendances intermédiaires et la détection de ruptures ou d'accélération.
- **Diplômes de niveau Bac+5 et plus:** Absence de données détaillées sur les titulaires de masters, doctorats et diplômes d'ingénieurs, qui constituent pourtant une population stratégique pour l'attractivité économique de la commune.
- **Structure par âge des diplômés:** Manque d'informations sur la répartition par tranches d'âge des différents niveaux de diplômes, qui permettrait de distinguer les effets générationnels des dynamiques récentes.
- **Origine géographique des diplômés:** Absence de données sur la part de diplômés natifs de la commune versus nouveaux arrivants, information cruciale pour comprendre les mécanismes d'attractivité résidentielle.
- **Taux de scolarisation actuel:** Manque de données sur les effectifs scolaires actuels et les taux de poursuite d'études, qui permettraient d'anticiper les évolutions futures du profil éducatif communal.

ÉQUIPEMENT ET SERVICES À LA POPULATION

DÉLINQUANCE

Vols de véhicule 2024

85

+113% depuis 2021

Violences intrafamiliales 2024

44

+120% depuis 2019

Violences sexuelles 2024

21

Émergence depuis 2022

Vols sans violence 2024

52

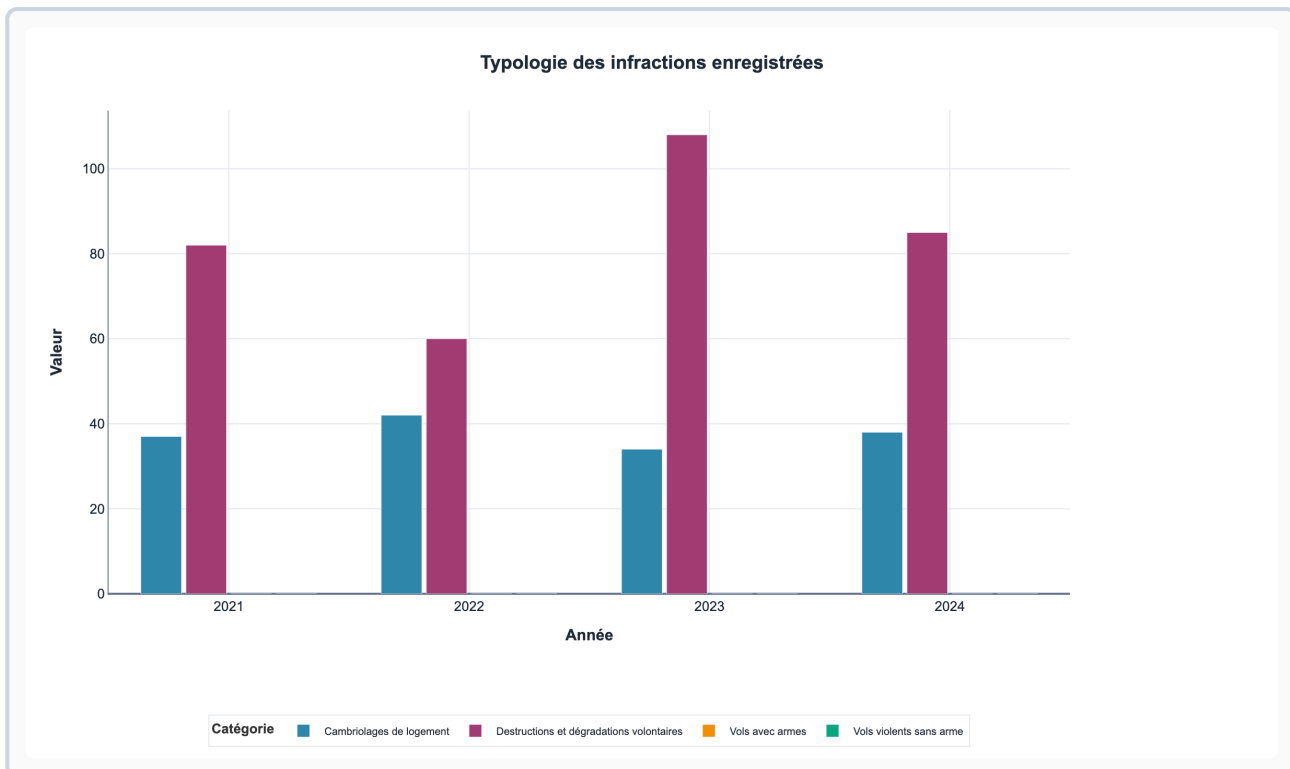
-67% depuis 2019

ANALYSE DÉLINQUANCE

1. CONSTATS PRINCIPAUX

- **Vols de véhicule** : Forte augmentation de 40 infractions (2021) → 85 infractions (2024), soit +113%, représentant 7.3 infractions pour 1000 ménages en 2024

Typologie des infractions enregistrées

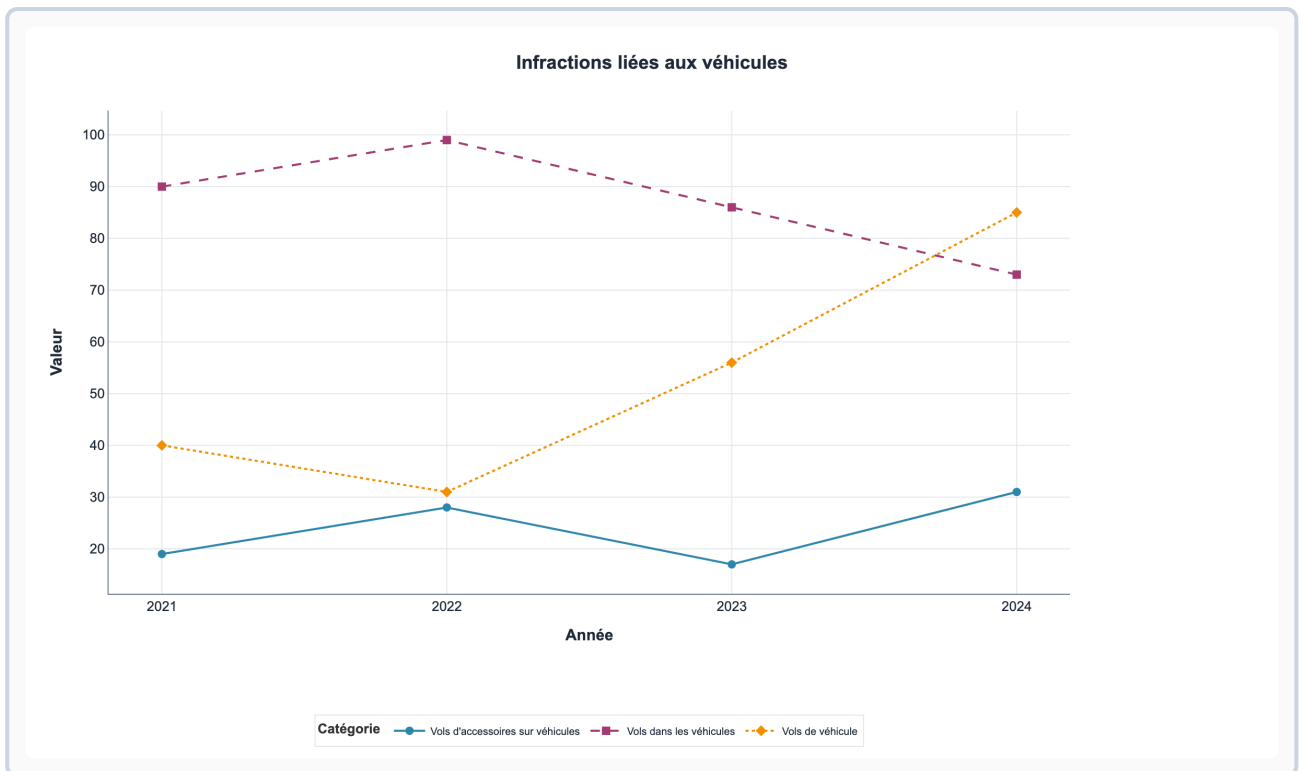


+174%

hausse des vols de véhicule entre 2022 et 2024

- **Violences physiques intrafamiliales** : Progression préoccupante de 20 victimes (2019) → 44 victimes (2024), soit +120%, passant de 20 à 44 victimes déclarées
- **Violences sexuelles** : Émergence récente avec 0 victime (2019-2021) → 21 victimes (2024), apparition significative à partir de 2022

Infractions liées aux véhicules



- **Escroqueries et fraudes** : Augmentation continue de 45 victimes (2019) → 69 victimes (2024), soit +53%, reflétant la tendance nationale de cybercriminalité
- **Destructions et dégradations volontaires** : Fluctuations importantes avec un pic à 108 infractions (2023) avant stabilisation à 85 infractions (2024)
- **Vols dans les véhicules** : Après un pic à 99 infractions (2022), baisse à 73 infractions (2024), soit -26% sur deux ans
- **Cambriolages de logement** : Relative stabilité avec 37 infractions (2021) → 38 infractions (2024), représentant 8.1 infractions pour 1000 ménages
- **Stupéfiants** : Absence totale d'infractions enregistrées pour trafic et usage sur toute la période 2019-2024

2. ANALYSE DÉTAILLÉE

2.1 Situation Actuelle - Commune

En 2024, Marquette-lez-Lille enregistre un profil de délinquance marqué par une prédominance des atteintes aux biens, avec une émergence préoccupante des violences intrafamiliales et sexuelles.

Les **vols de véhicule** constituent la catégorie la plus importante avec 85 infractions en 2024, soit 7.3 pour 1000 ménages. Cette catégorie a connu une explosion récente, passant de 31 infractions en 2022 à 85 en 2024. Les **destructions et dégradations volontaires** représentent la deuxième catégorie avec 85 infractions, suivies des **vols dans les véhicules** (73 infractions) et des **escroqueries et fraudes** (69 victimes).

Les **atteintes aux personnes** révèlent une situation préoccupante. Les **violences physiques intrafamiliales** touchent 44 victimes en 2024, contre 20 en 2019, marquant une augmentation de 120%. Cette progression peut refléter à la fois une augmentation réelle des faits et une meilleure libération de la parole des victimes. Les **violences sexuelles** montrent une apparition récente avec 21 victimes en 2024, alors qu'aucun fait n'était enregistré entre 2019 et 2021. Cette émergence à partir de 2022 (12 victimes) suggère également une évolution des pratiques de signalement.

Les **infractions liées aux véhicules** totalisent 189 faits en 2024 (85 vols de véhicule + 73 vols dans les véhicules + 31 vols d'accessoires). En 2024, les vols de véhicule (85 infractions) dépassent pour la première fois les vols dans les véhicules (73 infractions), inversant la tendance historique. Les vols d'accessoires sur véhicules restent relativement stables avec 31 infractions en 2024.

Les **cambriolages de logement** affectent 38 ménages en 2024, soit 8.1 pour 1000 ménages, un niveau stable depuis 2021 (37 infractions). Les **vols sans violence contre des personnes** concernent 52 victimes en 2024, en baisse significative par rapport au pic de 158 victimes en 2019, suggérant une amélioration sur ce type de délinquance.

Fait notable : **aucune infraction liée aux stupéfiants** (trafic ou usage) n'est enregistrée sur l'ensemble de la période 2019-2024. De même, les **vols avec armes** et **vols violents sans arme** restent à zéro sur toute la période, indiquant l'absence de criminalité violente de rue.

2.3 Évolution Temporelle

L'analyse temporelle révèle des dynamiques contrastées selon les types d'infractions, avec des tendances préoccupantes sur certaines catégories et des améliorations sur d'autres.

Évolutions alarmantes :

Les **vols de véhicule** connaissent une explosion récente : 37 infractions (2019) → 41 (2020) → 40 (2021) → 31 (2022) → 56 (2023) → 85 (2024). Après une baisse en 2022, l'augmentation est spectaculaire avec +174% entre 2022 et 2024. Cette accélération récente constitue le phénomène le plus préoccupant.

Les **violences physiques intrafamiliales** suivent une progression continue : 20 victimes (2019) → 19 (2020) → 23 (2021) → 33 (2022) → 48 (2023) → 44 (2024). La hausse de +120% sur cinq ans témoigne d'une problématique croissante, avec une accélération marquée à partir de 2022.

Les **violences sexuelles** émergent brutalement : 0 victime (2019-2021) → 12 (2022) → 15 (2023) → 21 (2024). Cette apparition récente et progressive suggère une évolution des comportements de signalement plutôt qu'une explosion soudaine des faits.

Les **escroqueries et fraudes** progressent régulièrement : 45 victimes (2019) → 48 (2020) → 53 (2021) → 66 (2022) → 71 (2023) → 69 (2024), soit +53% sur cinq ans. Cette tendance reflète la montée de la cybercriminalité au niveau national.

Évolutions positives :

Les **vols dans les véhicules** diminuent après un pic : 73 (2019) → 83 (2020) → 90 (2021) → 99 (2022) → 86 (2023) → 73 (2024). La baisse de 26% entre 2022 et 2024 marque une amélioration récente.

Les **vols sans violence contre des personnes** chutent drastiquement : 158 victimes (2019) → 51 (2020) → 57 (2021) → 78 (2022) → 56 (2023) → 52 (2024). La baisse de 67% depuis 2019 constitue l'amélioration la plus significative, même si la chute brutale en 2020 peut être liée aux confinements.

Évolutions fluctuantes :

Les **destructions et dégradations volontaires** varient fortement : 89 (2019) → 72 (2020) → 82 (2021) → 60 (2022) → 108 (2023) → 85 (2024). Le pic de 2023 (+80% vs 2022) suivi d'une baisse en 2024 suggère un phénomène ponctuel.

Les **cambriolages de logement** oscillent : 24 (2019) → 36 (2020) → 37 (2021) → 42 (2022) → 34 (2023) → 38 (2024). La tendance générale montre une augmentation de +58% entre 2019 et 2024, mais avec une stabilisation récente autour de 37-38 infractions.

Les **vols d'accessoires sur véhicules** fluctuent sans tendance claire : 27 (2019) → 24 (2020) → 19 (2021) → 28 (2022) → 17 (2023) → 31 (2024).

Les **violences physiques hors cadre familial** restent relativement stables : 14 victimes (2019) → 11 (2020) → 13 (2021) → 16 (2022) → 25 (2023) → 14 (2024), avec un pic isolé en 2023.

3. IMPLICATIONS

- **Sécurité des véhicules** : L'explosion des vols de véhicule (+113% depuis 2021) nécessite une attention prioritaire, avec 85 infractions en 2024 représentant un risque significatif pour les 4,713 ménages de la commune
- **Violences intrafamiliales** : La progression de 120% des violences physiques intrafamiliales (44 victimes en 2024) et l'émergence des violences sexuelles (21 victimes) révèlent un besoin urgent d'accompagnement des victimes et de prévention
- **Cybercriminalité** : L'augmentation continue des escroqueries et fraudes (+53% depuis 2019) reflète une vulnérabilité croissante de la population face aux arnaques numériques
- **Climat de sécurité globalement préservé** : L'absence totale de vols avec armes, de vols violents et d'infractions liées aux stupéfiants sur six ans témoigne d'un environnement relativement sûr en matière de criminalité violente
- **Amélioration sur certains axes** : La baisse de 67% des vols sans violence contre des personnes et de 26% des vols dans les véhicules depuis leurs pics respectifs montre l'efficacité possible de mesures de prévention

4. BESOINS IDENTIFIÉS

- **Sécurisation des stationnements** : Dispositifs de surveillance et d'éclairage renforcés face à l'explosion des vols de véhicule (85 infractions en 2024)
- **Accompagnement des victimes de violences** : Renforcement des structures d'accueil et d'écoute pour les 44 victimes de violences intrafamiliales et 21 victimes de violences sexuelles enregistrées en 2024
- **Prévention de la cybercriminalité** : Actions de sensibilisation face aux 69 cas d'escroqueries et fraudes recensés en 2024, particulièrement auprès des populations vulnérables
- **Médiation et prévention situationnelle** : Dispositifs de prévention des destructions et dégradations (85 infractions en 2024) et des cambriolages (38 infractions)
- **Analyse des pratiques de signalement** : Compréhension de l'émergence récente des violences sexuelles (0 en 2019-2021 → 21 en 2024) pour adapter les dispositifs d'accompagnement

5. DONNÉES MANQUANTES

- **Données bassin de vie** : Absence totale de données comparatives pour contextualiser les niveaux de délinquance de Marquette-lez-Lille par rapport à son bassin de vie 59386
- **Taux d'élucidation** : Aucune information sur le pourcentage d'infractions élucidées par catégorie pour évaluer l'efficacité de la réponse policière
- **Caractéristiques des victimes** : Données démographiques (âge, sexe, CSP) manquantes pour affiner la compréhension des populations touchées
- **Caractéristiques des auteurs** : Informations sur les personnes mises en cause (âge, origine géographique, récidence) absentes, limitant l'analyse des profils délinquants
- **Contexte temporel et géographique** : Absence de données sur les horaires, jours et lieux précis des infractions pour une analyse spatiale et temporelle fine
- **Données antérieures à 2019** : Historique incomplet pour certaines catégories (infractions et mises en cause débutent en 2021), limitant l'analyse des tendances longues

ANALYSE STRATÉGIQUE ET RECOMMANDATIONS

BILAN STRATÉGIQUE - Marquette-lez-Lille

I. ANALYSE STRATÉGIQUE

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Défi 1: La Dualisation Socio-Économique Croissante

Constat: Le marché du logement crée une fracture sociale profonde avec un taux de pauvreté des locataires (25%) cinq fois supérieur à celui des propriétaires (5%). Cette dualisation s'accroît avec l'explosion de la location privée (+73%, passant de 462 à 799 logements entre 2011 et 2022) tandis que le logement social stagne (-1%, 816 unités). Les jeunes actifs qualifiés de 30-39 ans présentent paradoxalement le taux de pauvreté le plus élevé (13% vs 11% global), révélant que le diplôme ne protège plus de la précarité dans ce territoire périurbain.

Impact: Cette dualisation crée deux communes en une, avec risque d'éviction progressive des ménages modestes par effet de marché. Les 799 locataires du parc privé, dont un quart vit sous le seuil de pauvreté, sont vulnérables aux hausses de loyers dans un contexte de forte demande (25-39 ans +27%). L'inadéquation entre profil des nouveaux arrivants (célibataires qualifiés, 419 personnes seules 25-39 ans) et offre de logement social (conçue pour familles) aggrave la situation.

Contexte positif: La commune dispose d'une base de 64% de propriétaires (3,104 ménages) avec un niveau de vie médian élevé (27,350€), constituant une assise fiscale stable.

L'attractivité résidentielle reste forte (population +17% en 11 ans), démontrant un potentiel de développement si l'offre de logement est rééquilibrée. Le contexte métropolitain lillois offre des opportunités de financement et de mutualisation pour des projets de logement social.

Opportunité: Lancer un plan logement social ambitieux ciblant 150-200 unités supplémentaires d'ici 2030, avec une typologie adaptée aux nouveaux profils (T2-T3 pour jeunes actifs, logements évolutifs pour familles monoparentales). Mobiliser les outils de la MEL (Métropole Européenne de Lille) et les dispositifs d'accession sociale pour créer un continuum résidentiel permettant aux locataires précaires d'accéder à la propriété. Négocier avec les promoteurs privés (qui ont construit +337% de logements post-2006) des quotas de logements abordables en contrepartie de droits à construire.

Données sources: LOGEMENT, TAUX DE PAUVRETÉ, STRUCTURE FAMILIALE, DÉMOGRAPHIE

Défi 2: Le Tsunami Gériatrique Imminent (2028-2035)

Constat: Les 1,272 personnes de 65-79 ans (2022) représentent une cohorte 2,8 fois supérieure aux 80+ actuels (445 personnes). Cette vague démographique basculera vers le grand âge entre 2028-2037, précisément au moment où le solde naturel s'est déjà dégradé de 42% (passant de +86 en 2014 à +50 en 2024). Les décès pourraient exploser de 108 (2024) vers 200-250 annuels, doublant la pression sur services gériatriques, EHPAD et soins à domicile. Simultanément, 747 actifs de 55-64 ans partiront en retraite d'ici 2030-2035, réduisant la base fiscale locale.

Impact: Cette transition démographique créera un effet ciseau budgétaire majeur : hausse explosive des dépenses sociales et gériatriques au moment où les recettes fiscales diminuent. Le taux de dépendance, déjà à 59,8% en 2024 (+4 points depuis 2014), franchira le seuil critique de 60% vers 2026-2027, puis continuera sa progression. Le parc de logements (71% de maisons) est inadapté au maintien à domicile des personnes très âgées, créant une pression sur les structures d'hébergement spécialisées.

Contexte positif: La commune dispose d'un délai de 3-5 ans pour anticiper cette transition, contrairement à des territoires déjà en crise. La cohorte actuelle de 65-79 ans (+67% depuis 2011) est relativement jeune et active, constituant une ressource mobilisable pour préparer l'arrivée du grand âge (bénévolat, entraide, transmission). Le tissu associatif local et les réseaux familiaux (bien que fragilisés) existent encore et peuvent être renforcés.

Opportunité: Créer un pôle gérontologique anticipatif intégrant services à domicile renforcés (aide aux courses, téléassistance, soins infirmiers), habitat inclusif senior (résidences services, colocations seniors), et coordination médico-sociale. Former massivement des aidants professionnels en anticipant les besoins 2030-2035 (doublement probable des effectifs nécessaires). Mobiliser les 1,272 seniors de 65-79 ans actuels comme "ambassadeurs du bien vieillir" pour préparer leur propre transition et celle de leurs pairs. Adapter le parc de logements existant (accessibilité, domotique) via des aides ciblées aux propriétaires âgés.

Données sources: DÉMOGRAPHIE, NAISSANCE & DÉCÈS, EMPLOI, LOGEMENT

Défi 3: L'Atomisation Familiale et l'Érosion du Lien Social

Constat: La commune connaît une transformation radicale de sa structure familiale avec explosion des ménages sans enfants (+38%, passant de 998 à 1,375) et des personnes seules jeunes (+225% chez 25-39 ans, de 129 à 419). Cette atomisation coïncide avec la densification urbaine (+36% d'appartements, de 1,025 à 1,389) et l'arrivée de jeunes actifs qui restent célibataires ou sans enfants. Les familles monoparentales, majoritairement féminines (413 ménages, 77% du total), constituent une population vulnérable et isolée. Le taux de natalité baisse (18‰ en 2015 → 14‰ en 2024) malgré l'afflux de jeunes en âge de procréer.

Impact: Cette fragmentation érode les solidarités traditionnelles basées sur réseaux familiaux et scolaires, créant un tissu social fragilisé. L'isolement social s'accroît, particulièrement chez les personnes âgées (+67% de 65-79 ans) face à un environnement de plus en plus anonyme. Les 419 jeunes célibataires de 25-39 ans, souvent en situation précaire (taux pauvreté 13%), manquent de réseaux d'entraide. L'explosion des violences intrafamiliales (+120%, de 20 à 44 victimes) révèle des tensions domestiques exacerbées par cet isolement.

Contexte positif: La diversification des modes de vie crée une demande variée de services et d'espaces de rencontre. La commune dispose encore d'une base de couples avec enfants (1,575 ménages en 2022, +10%) et d'un tissu associatif actif. L'émergence de familles monoparentales masculines (+58%, de 75 à 119) révèle une capacité d'adaptation des structures familiales. Les nouveaux quartiers d'appartements peuvent devenir des lieux de mixité sociale si accompagnés.

Opportunité: Impulser des projets intergénérationnels structurants (maison des générations, jardins partagés, tiers-lieux) pour recréer du lien social. Mobiliser les 1,272 seniors actifs de 65-79 ans comme ressource (mentorat, transmission de savoir-faire) et les 419 jeunes célibataires comme public cible (coworking, événements culturels). Créer des espaces de coparentalité pour les 532 familles monoparentales (413 féminines + 119 masculines),

combinant services de garde, soutien psychologique et réseau d'entraide. Développer l'animation de proximité dans les nouveaux quartiers d'appartements pour prévenir l'anonymat et favoriser les rencontres.

Données sources: STRUCTURE FAMILIALE, DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, DÉLINQUANCE

Défi 4: L'Urgence Sécuritaire et les Violences Invisibilisées

Constat: La commune connaît une dégradation sécuritaire récente et brutale : vols de véhicules +113% (de 40 à 85 infractions entre 2021-2024), violences intrafamiliales +120% (de 20 à 44 victimes entre 2019-2024), et apparition de violences sexuelles (0 → 21 victimes depuis 2022). Cette explosion survient avec 5-6 ans de décalage après le début de la densification urbaine (+36% d'appartements depuis 2011), suggérant un effet retard. Les escroqueries progressent également (+53%, de 45 à 69 victimes entre 2019-2024).

Impact: Ces violences révèlent des tensions structurelles profondes : précarisation des jeunes actifs (30-39 ans à 13% pauvreté), pression immobilière insoutenable (locataires à 25% pauvreté), atomisation sociale (personnes seules +225%), et frustrations refoulées. L'image de commune prospère masque cette réalité, créant un risque de normalisation : "c'est le prix de la croissance". Les services sociaux et de sécurité sont probablement sous-dimensionnés face à cette progression (+120% en 5 ans). Les 413 familles monoparentales féminines constituent une population particulièrement vulnérable aux violences.

Contexte positif: L'apparition brutale des violences sexuelles en 2022 (0 → 21 victimes) peut révéler une libération de parole plutôt qu'une aggravation réelle, suggérant une meilleure détection. La commune dispose encore d'une base de sécurité relative (7,3 vols de véhicules pour 1000 ménages reste modéré comparé à zones urbaines denses). Le tissu associatif et les services municipaux peuvent être mobilisés rapidement pour répondre à l'urgence.

Opportunité: Renforcer massivement les services sociaux et de prévention avec création d'une cellule dédiée aux violences intrafamiliales, accompagnement spécifique des 413 familles monoparentales féminines (permanences juridiques, soutien psychologique, hébergement d'urgence), et médiation de proximité dans les nouveaux quartiers d'appartements. Développer la prévention situationnelle (éclairage, vidéoprotection ciblée) pour les vols de véhicules. Former les acteurs de première ligne (enseignants, animateurs, commerçants) à la détection des violences. Créer des espaces d'écoute et d'orientation pour les victimes, en lien avec les associations spécialisées de la métropole lilloise.

Données sources: DÉLINQUANCE, STRUCTURE FAMILIALE, TAUX DE PAUVRETÉ, LOGEMENT

Défi 5: Le Paradoxe de l'Attractivité Stérile

Constat: Marquette attire massivement des jeunes actifs en âge de procréer (25-39 ans +27%, soit +548 personnes entre 2011-2022) mais connaît simultanément une baisse de son taux de natalité (18‰ en 2015 → 14‰ en 2024) et une croissance modeste des couples avec enfants (+10% seulement, de 1,429 à 1,575). Les naissances stagnent (+2%, de 155 en 2014 à 158 en 2024) malgré une population totale en hausse de +17%. Cette contradiction révèle que l'attractivité résidentielle ne se traduit pas en enracinement familial, transformant la commune en territoire de transit.

Impact: L'instabilité structurelle de la base démographique rend la croissance dépendante de flux migratoires plutôt que de dynamique naturelle. Les infrastructures familiales (écoles, crèches) risquent une sous-utilisation chronique face à une demande de services pour célibataires/couples sans enfants. Le modèle économique résidentiel (commune-dortoir pour actifs lillois) ne génère pas d'emplois locaux, rendant le territoire vulnérable aux chocs externes (crise emploi métropole, hausse carburant). Les jeunes actifs, ne pouvant s'enraciner (acheter, fonder famille), repartent vers des territoires plus abordables.

Contexte positif: L'afflux continu de jeunes actifs (+27%) démontre une attractivité résidentielle forte et durable (proximité métropole, cadre pavillonnaire, services). La commune dispose d'un capital humain en progression (Bac+3/4 +20%, de 829 à 993 personnes), constituant un réservoir de compétences. Les 1,575 couples avec enfants existants (+10%) forment une base stable sur laquelle construire. Le contexte métropolitain offre des opportunités d'emplois et de services mutualisés.

Opportunité: Développer une stratégie d'enracinement familial combinant offre de garde d'enfants élargie (crèches, assistantes maternelles, accueil périscolaire), soutien à l'accession abordable pour jeunes actifs (prêts à taux zéro, garanties locatives), et services de proximité (commerces, santé, loisirs) pour transformer les "navetteurs précaires" en résidents durables. Créer des espaces de coworking et favoriser le télétravail pour réduire la dépendance aux emplois lillois. Développer l'économie locale (commerces de proximité, services aux personnes, artisanat) pour générer des emplois sur place. Proposer des parcours résidentiels permettant aux jeunes locataires de devenir propriétaires sans quitter la commune.

Données sources: DÉMOGRAPHIE, NAISSANCE & DÉCÈS, STRUCTURE FAMILIALE, LOGEMENT, EMPLOI

ATOUPS ET LEVIERS

Atout 1: Un Capital Humain Qualifié en Progression Continue

Constat: La commune connaît une élévation continue des qualifications avec diplômés Bac+3/4 en hausse de +20% (de 829 à 993 personnes entre 2011-2022) et Bac+2 en progression de +13% (de 943 à 1,070 personnes). La population active totale augmente de +26% (de 4,355 à 5,507 personnes), avec une forte progression des actifs qualifiés. Les 25-39 ans, tranche d'âge la plus diplômée, progressent de +27% (de 2,044 à 2,592 personnes). Cette montée en qualification touche également les seniors actifs (55-64 ans +49%, de 500 à 747 personnes).

Potentiel: Ce réservoir de compétences constitue un atout majeur pour attirer des entreprises de services, développer l'économie de la connaissance, et créer des emplois locaux qualifiés. Les 993 diplômés Bac+3/4 et 1,070 diplômés Bac+2 représentent un vivier pour l'entrepreneuriat local, le télétravail, et les services aux entreprises. La diversité des profils (jeunes actifs, seniors expérimentés) permet de croiser les compétences. Le contexte métropolitain lillois offre des opportunités de partenariats avec universités et centres de recherche.

Vigilance: L'élévation du niveau éducatif ne se traduit pas mécaniquement en prospérité, comme le révèle le taux de pauvreté élevé des 30-39 ans (13% vs 11% global). Le découplage éducation-prospérité suggère une précarisation de l'emploi qualifié ou des charges insoutenables (loyers, garde d'enfants). Sans création d'emplois locaux, ces compétences risquent de partir vers des territoires offrant de meilleures opportunités. La frustration sociale des jeunes diplômés pauvres constitue un risque de radicalisation politique ou de départ massif.

Levier stratégique: Créer un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et au télétravail : espaces de coworking, pépinières d'entreprises, accompagnement à la création d'activité, mise en réseau des compétences locales. Développer des partenariats avec la MEL pour attirer des entreprises de services et des centres de R&D. Favoriser l'économie sociale et solidaire (services aux personnes, circuits courts, artisanat) créant des emplois locaux non délocalisables. Mobiliser les 747 seniors actifs de 55-64 ans comme mentors pour les jeunes entrepreneurs. Proposer des aides à l'installation pour les professions libérales (santé, conseil, formation).

Données sources: ÉDUCATION, EMPLOI, DÉMOGRAPHIE, TAUX DE PAUVRETÉ

Atout 2: Une Base Fiscale Stable et Solvable

Constat: La commune dispose de 64% de propriétaires (3,104 ménages) avec un niveau de vie médian élevé (27,350€, soit +12% au-dessus de la médiane communale de 24,500€). Cette base de propriétaires aisés, majoritairement installée dans un habitat pavillonnaire (71% de maisons, 3,416 unités), constitue une assise fiscale stable. Le taux de pauvreté des propriétaires reste très faible (5%), révélant une population solvable. La croissance démographique soutenue (+17% en 11 ans) élargit mécaniquement la base fiscale.

Potentiel: Cette stabilité financière permet de financer des investissements publics structurants (équipements, services, infrastructures) sans dépendre uniquement de subventions externes. Les propriétaires aisés sont moins susceptibles de partir en cas de difficultés, contrairement aux locataires précaires, assurant une continuité des recettes fiscales. Le niveau de vie élevé génère une consommation locale soutenant les commerces et services de proximité. La capacité contributive existe pour financer des services de qualité (petite enfance, seniors, culture).

Vigilance: Cette base fiscale stable repose sur une population vieillissante (65-79 ans +67%), qui basculera progressivement vers l'inactivité et des revenus moindres (retraites). Le risque de fuite fiscale existe si la pression augmente trop pour financer les services aux seniors : les propriétaires aisés pourraient partir vers des communes moins taxées ou se rapprocher de leur famille. La dualisation socio-économique (propriétaires aisés vs locataires précaires) crée une fracture sociale potentiellement explosive si les inégalités continuent de se creuser.

Levier stratégique: Optimiser la fiscalité locale pour maintenir l'attractivité tout en finançant les services nécessaires : cibler les hausses sur les résidences secondaires et les logements vacants plutôt que sur les résidences principales. Développer des services premium pour les propriétaires aisés (conciergerie, maintien à domicile haut de gamme) justifiant leur contribution fiscale. Créer un fonds de solidarité alimenté par les propriétaires aisés pour financer le logement social et l'aide aux locataires précaires, transformant la dualisation en complémentarité. Anticiper la transition gériatrique en investissant maintenant dans les infrastructures (avant que la base fiscale ne s'érode), financées par l'excédent actuel.

Données sources: TAUX DE PAUVRETÉ, LOGEMENT, DÉMOGRAPHIE

Atout 3: Une Attractivité Résidentielle Confirmée et Durable

Constat: La commune connaît une croissance démographique soutenue de +17% en 11 ans (de 10,029 à 11,709 habitants), portée par un afflux continu de jeunes actifs (25-39 ans +27%, soit

+548 personnes). La location privée explose (+73%, de 462 à 799 logements), révélant une demande soutenue malgré la hausse des loyers. La densification urbaine (+36% d'appartements, de 1,025 à 1,389) témoigne d'un dynamisme immobilier fort. Le positionnement périurbain (proximité métropole lilloise + cadre résidentiel) constitue un avantage compétitif durable.

Potentiel: Cette attractivité permet de renouveler la population, d'attirer des compétences, et de maintenir une dynamique démographique positive contrairement à des territoires ruraux en déclin. L'afflux de jeunes actifs qualifiés (Bac+3/4 +20%) constitue un vivier pour l'économie locale et l'innovation. La demande locative soutenue offre des opportunités de développement immobilier et de diversification de l'offre (logement social, accession abordable). Le contexte métropolitain permet de bénéficier des emplois, services et équipements lillois tout en offrant un cadre de vie plus paisible.

Vigilance: Cette attractivité ne se traduit pas en enracinement durable (naissances +2% seulement malgré afflux de jeunes), révélant un fonctionnement de "gare de triage" où les jeunes actifs transitent puis repartent. La dépendance aux flux migratoires rend la croissance vulnérable aux chocs externes (crise emploi métropole, hausse carburant, dégradation sécurité). La densification rapide produit des effets déstabilisateurs avec 5-6 ans de décalage (délinquance +113% depuis 2021), risquant de dégrader l'image et de réduire l'attractivité. La saturation foncière à terme limitera la croissance.

Levier stratégique: Transformer l'attractivité en enracinement en créant les conditions de l'installation durable : parcours résidentiels permettant de passer de la location à la propriété, services aux familles (crèches, écoles, loisirs), emplois locaux réduisant la dépendance à Lille. Maîtriser la densification pour éviter les effets négatifs : mixité sociale dans les nouveaux programmes, animation de proximité, espaces verts préservés. Développer une identité communale forte (événements, patrimoine, vie associative) pour créer un sentiment d'appartenance. Anticiper la saturation foncière en optimisant le foncier existant (friches, dents creuses, surélévations) plutôt qu'en s'étalant.

Données sources: DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, EMPLOI, NAISSANCE & DÉCÈS

Atout 4: Une Diversité Démographique Source de Résilience

Constat: La croissance démographique (+17%, de 10,029 à 11,709 habitants) est portée par multiples segments : 25-39 ans (+27%, +548 personnes), 65-79 ans (+67%, +487 personnes), actifs 55-64 ans (+49%, +247 personnes), et même 80+ (+2%, +9 personnes). Cette diversité des profils (jeunes actifs, familles, seniors actifs, personnes âgées) crée une structure

démographique équilibrée. La diversification des modes de vie (couples avec enfants, personnes seules, familles monoparentales, ménages sans enfants) reflète une capacité d'adaptation aux transformations sociétales.

Potentiel: Cette diversité protège contre les chocs sectoriels : le départ d'une classe d'âge peut être compensé par l'arrivée d'une autre. La base démographique de 11,709 habitants est suffisamment large pour absorber des fluctuations. La coexistence de multiples profils crée une demande variée de services (petite enfance, jeunesse, seniors, culture), justifiant des investissements diversifiés. Les interactions intergénérationnelles peuvent être source d'innovation sociale (mentorat, cohabitation, entraide). La mixité des statuts (propriétaires/locataires, actifs/retraités, familles/célibataires) enrichit le tissu social.

Vigilance: Cette diversité peut aussi créer des tensions si les intérêts divergent : propriétaires aisés vs locataires précaires, jeunes actifs vs seniors, familles vs célibataires. Le risque de fragmentation existe si les différents groupes ne se rencontrent pas et développent des visions antagonistes du territoire. La dualisation socio-économique (taux pauvreté locataires 25% vs propriétaires 5%) peut transformer la diversité en fracture. L'atomisation familiale (+225% de personnes seules jeunes) érode les solidarités traditionnelles qui permettaient de gérer cette diversité.

Levier stratégique: Faire de la diversité un atout en créant des espaces et temps de rencontre intergénérationnels et intercommunautaires : maison des générations, jardins partagés, événements festifs, projets participatifs. Développer une offre de services adaptée à chaque segment tout en favorisant la mixité : crèches intergénérationnelles (avec participation seniors), colocations mixtes (étudiants/seniors), tiers-lieux ouverts à tous. Créer des instances de dialogue permettant aux différents groupes d'exprimer leurs besoins et de co-construire des solutions. Valoriser la diversité comme identité communale ("Marquette, commune pour tous les âges et tous les parcours").

Données sources: DÉMOGRAPHIE, STRUCTURE FAMILIALE, TAUX DE PAUVRETÉ

Atout 5: Un Délai d'Anticipation Stratégique (2024-2028)

Constat: Contrairement à des territoires déjà en crise, Marquette dispose d'un délai de 3-5 ans pour anticiper les transitions majeures : franchissement du seuil de dépendance 60% vers 2026-2027, début de la bascule gériatrique (premiers 65-79 ans atteignant 80+) vers 2028-2030, et arrivée des effets sécuritaires de la densification 2016-2022 vers 2025-2028. Cette fenêtre temporelle permet une planification stratégique plutôt qu'une gestion de crise.

Les signaux d'alerte sont déjà visibles (violences +120%, taux dépendance 59,8%) mais pas encore critiques.

Potentiel: Ce délai permet de mobiliser les ressources (financières, humaines, partenariales) avant l'urgence, d'expérimenter des solutions innovantes, et d'ajuster les stratégies en fonction des résultats. Les investissements anticipatifs (infrastructures gériatriques, logement social, services sociaux) seront moins coûteux que les interventions en urgence. La capacité d'action est maximale maintenant, avant que les contraintes budgétaires ne se resserrent (effet ciseau 2030-2035). Le contexte métropolitain offre des opportunités de mutualisation et de financement (MEL, Région, État).

Vigilance: Ce délai peut créer une illusion de confort et retarder l'action : "on a le temps, on verra plus tard". Le risque de procrastination est réel face à des enjeux complexes et coûteux. Les élus peuvent être tentés de privilégier des actions visibles à court terme (équipements, événements) plutôt que des investissements structurels à long terme (logement social, services sociaux). La convergence de multiples crises vers 2026-2028 (dépendance, gériatrie, sécurité) peut submerger les capacités d'action si rien n'est anticipé.

Levier stratégique: Utiliser ce délai pour lancer immédiatement les chantiers structurels : plan logement social 2024-2030 (150-200 unités), pôle gérontologique anticipatif (services à domicile, habitat inclusif), renforcement massif des services sociaux (violences, précarité), et projets intergénérationnels (lien social). Créer une task force transversale (élus, techniciens, partenaires) pilotant ces transitions avec objectifs chiffrés et échéances. Communiquer largement sur les enjeux pour mobiliser la population et légitimer les investissements. Expérimenter des solutions innovantes (habitat participatif, monnaie locale, budget participatif) en s'appuyant sur les ressources métropolitaines. Sécuriser les financements maintenant, avant que la concurrence ne s'intensifie.

Données sources: DÉMOGRAPHIE, NAISSANCE & DÉCÈS, DÉLINQUANCE, Analyse structurelle

II. AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES

AXE 1: ANTICIPER LA TRANSITION GÉRIATRIQUE ET RENFORCER L'AUTONOMIE DES SENIORS

Problématique identifiée:

Les 1,272 personnes de 65-79 ans (2022) représentent une cohorte 2,8 fois supérieure aux 80+

actuels (445 personnes). Cette vague démographique basculera vers le grand âge entre 2028-2037, créant une pression explosive sur les services gériatriques. Les décès pourraient doubler (108 en 2024 → 200-250 annuels), tandis que 747 actifs de 55-64 ans partiront en retraite d'ici 2030-2035, érodant la base fiscale. Le taux de dépendance atteint déjà 59,8% en 2024, à 0,2 point du seuil critique de 60%. Le parc de logements (71% de maisons) est inadapté au maintien à domicile des personnes très âgées.

Publics concernés:

- Seniors 65-79 ans (1,272 personnes, 11% de la population)
- Seniors 80+ (445 personnes, 4% de la population)
- Aidants familiaux (estimation 300-400 personnes)
- Futurs seniors 55-64 ans (747 personnes, 6% de la population)

PROPOSITIONS:

Projet Jeunesse: Parcours "Jeunes Aidants" - Formation et Soutien

Public cible: 15-29 ans (estimation 1,800 personnes, 15% population)

Problématique:

De nombreux jeunes actifs et étudiants sont confrontés au rôle d'aidant familial pour leurs grands-parents ou parents âgés, sans formation ni soutien. Cette situation génère stress, isolement et parfois décrochage scolaire ou professionnel. Avec l'arrivée de la vague gériatrique 2028-2035, le nombre de jeunes aidants va exploser. Former ces jeunes permet de créer un vivier de compétences gériatriques tout en les soutenant dans leur parcours.

Proposition:

Créer un dispositif "Jeunes Aidants" combinant formation aux gestes de premiers secours et d'aide à la personne, groupes de parole et soutien psychologique, et valorisation de l'expérience d'aidant (certification, reconnaissance dans parcours scolaire/professionnel). Proposer des stages rémunérés dans les structures gériatriques locales (EHPAD, services à domicile) pour les jeunes en recherche d'orientation. Développer un réseau d'entraide entre jeunes aidants via une plateforme numérique et des rencontres mensuelles. Offrir des solutions de répit (garde temporaire, accueil de jour) pour permettre aux jeunes aidants de poursuivre leurs études ou leur activité professionnelle.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans vont basculer vers le grand âge, nécessitant un accompagnement massif
- Structure familiale: Atomisation sociale (+225% personnes seules jeunes) crée isolement des

aidants

- Emploi: Formation gériatrique crée débouchés professionnels dans secteur en tension
- Éducation: Valorisation de l'expérience d'aidant dans parcours éducatif (compétences transversales)
- Lien avec cohésion sociale: Renforcer solidarités intergénérationnelles face à atomisation

Impact attendu:

- Formation de 50-80 jeunes aidants par an, créant vivier de compétences gériatriques
- Réduction du stress et de l'isolement des jeunes aidants via groupes de parole
- Orientation professionnelle vers métiers du soin (infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie)
- Création de liens intergénérationnels durables entre jeunes et seniors

Projet Familles: Plateforme "Habitat Senior Adapté" - Accompagnement à l'Adaptation du Logement

Public cible: 30-59 ans (estimation 5,500 personnes, 47% population) - enfants de seniors

Problématique:

Le parc de logements de Marquette (71% de maisons, 3,416 unités) est majoritairement inadapté au maintien à domicile des personnes âgées : escaliers, salles de bain non sécurisées, absence de domotique. Les familles de seniors sont démunies face à la nécessité d'adapter le logement de leurs parents, ne sachant ni par où commencer ni comment financer. Avec 1,272 seniors de 65-79 ans qui vont basculer vers 80+, l'urgence est massive. L'adaptation du logement est pourtant moins coûteuse que l'hébergement en EHPAD et préférée par les seniors.

Proposition:

Créer une plateforme municipale "Habitat Senior Adapté" offrant diagnostic gratuit du logement (accessibilité, sécurité, domotique), accompagnement dans les démarches administratives (aides ANAH, crédit d'impôt, caisses de retraite), mise en relation avec artisans labellisés (devis comparatifs, suivi de chantier), et solutions de financement innovantes (prêts à taux zéro municipal, tiers-payant). Proposer des "packs adaptation" standardisés (salle de bain sécurisée, rampes d'accès, domotique basique) pour réduire les coûts. Organiser des ateliers d'information pour les familles sur le maintien à domicile et les aides disponibles.

Justification:

- Logement: 71% de maisons (3,416 unités) nécessitant adaptation pour seniors

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans vont nécessiter adaptation logement d'ici 2030-2035
- Taux de pauvreté: Propriétaires aisés (niveau de vie médian 27,350€) ont capacité financière mais besoin d'accompagnement
- Structure familiale: 532 familles monoparentales et ménages sans enfants nécessitent soutien pour accompagner parents âgés
- Lien avec autonomie: Maintien à domicile préserve autonomie et lien social des seniors

Impact attendu:

- Adaptation de 100-150 logements par an d'ici 2030, préparant arrivée vague gériatrique
- Économie de 15,000-20,000€ par senior maintenu à domicile vs hébergement EHPAD
- Création d'activité pour artisans locaux (plombiers, électriciens, menuisiers)
- Préservation de l'autonomie et du lien social des seniors dans leur environnement familial

Projet Seniors: "Résidence Services Intergénérationnelle" - Habitat Inclusif

Public cible: 60+ ans (estimation 2,100 personnes, 18% population)

Problématique:

Les seniors de 65-79 ans (1,272 personnes) sont encore actifs et autonomes mais anticipent avec inquiétude le basculement vers le grand âge. Beaucoup vivent seuls dans des maisons trop grandes, créant isolement et insécurité. L'offre actuelle est binaire : maintien à domicile (parfois inadapté) ou EHPAD (trop médicalisé). Il manque une solution intermédiaire : habitat inclusif combinant logements privés, espaces communs, services mutualisés, et mixité intergénérationnelle. Ce modèle prévient l'isolement, retarde la dépendance, et crée du lien social.

Proposition:

Créer une "Résidence Services Intergénérationnelle" de 40-50 logements (T2-T3) combinant seniors autonomes (60-80 ans), jeunes actifs (étudiants, jeunes travailleurs), et familles monoparentales. Proposer espaces communs (salle polyvalente, cuisine partagée, jardin, atelier bricolage) et services mutualisés (conciergerie, aide à domicile, restauration, animations). Favoriser l'entraide intergénérationnelle : jeunes aidant seniors (courses, numérique) contre loyers modérés, seniors transmettant savoir-faire (cuisine, couture, bricolage). Intégrer un pôle santé de proximité (infirmière, kiné, médecin généraliste). Proposer des baux à loyers maîtrisés (conventionnement social) pour mixité sociale.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans cherchant alternative entre domicile et EHPAD

- Structure familiale: Personnes seules 25-39 ans (+225%, 419 personnes) et seniors isolés bénéficieraient de cohabitation
- Logement: Logement social stagnant (-1%, 816 unités) nécessite diversification de l'offre
- Taux de pauvreté: Mixité sociale (seniors aisés + jeunes précaires) via loyers différenciés
- Lien avec cohésion sociale: Recréer solidarités intergénérationnelles face à atomisation

Impact attendu:

- Accueil de 40-50 seniors autonomes retardant entrée en dépendance de 3-5 ans
- Logement abordable pour 15-20 jeunes actifs ou familles monoparentales
- Création de 8-10 emplois locaux (conciergerie, aide à domicile, animation, restauration)
- Réduction de l'isolement social et amélioration de la qualité de vie des résidents

Projet Intergénérationnel: "Université du Temps Libre 2.0" - Transmission et Numérique

Public cible: Tous âges (focus seniors 60+ et jeunes 15-29 ans)

Problématique:

Les 1,272 seniors de 65-79 ans constituent un réservoir de compétences, de savoir-faire et d'expériences sous-exploité. Beaucoup souffrent d'isolement et de perte de sens après la retraite. Parallèlement, les jeunes actifs qualifiés (Bac+3/4 +20%, 993 personnes) maîtrisent le numérique mais manquent de compétences pratiques (bricolage, cuisine, jardinage) et de réseaux locaux. L'atomisation sociale (+225% personnes seules jeunes) empêche ces rencontres naturelles. Créer des espaces de transmission intergénérationnelle permet de valoriser les seniors, de former les jeunes, et de recréer du lien social.

Proposition:

Créer une "Université du Temps Libre 2.0" combinant ateliers de transmission de savoir-faire (cuisine, couture, bricolage, jardinage, langues) animés par seniors bénévoles, et ateliers numériques (réseaux sociaux, démarches en ligne, cybersécurité) animés par jeunes. Proposer des formats courts et flexibles (ateliers de 2h, cycles de 4 séances) adaptés aux emplois du temps des actifs. Développer une plateforme numérique de mise en relation (type "Tinder intergénérationnel") permettant de matcher compétences offertes et besoins. Organiser des événements festifs (repas partagés, expositions, spectacles) valorisant les productions des ateliers. Créer un système de "monnaie temps" où les heures données en transmission peuvent être utilisées pour bénéficier d'autres services.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans cherchant valorisation et lien social post-retraite
- Éducation: 993 diplômés Bac+3/4 maîtrisant numérique mais manquant compétences

pratiques

- Structure familiale: Personnes seules 25-39 ans (+225%, 419 personnes) nécessitant création de réseaux sociaux
- Emploi: Seniors actifs 55-64 ans (747 personnes) anticipant retraite et cherchant nouvelles activités
- Lien avec cohésion sociale: Recréer solidarités intergénérationnelles et lutter contre isolement

Impact attendu:

- Mobilisation de 150-200 seniors bénévoles transmettant savoir-faire et retrouvant utilité sociale
 - Formation de 200-300 jeunes et adultes aux compétences pratiques et numériques
 - Création de 500-800 heures de transmission par an, valorisées en "monnaie temps"
 - Réduction de l'isolement social des seniors et création de réseaux d'entraide durables
-

Projet Structurant: "Pôle Gériatologique Territorial" - Coordination Médico-Sociale

Public cible: Ensemble du territoire (focus seniors 60+ et aidants)

Problématique:

L'arrivée de la vague gériatrique 2028-2035 (1,272 seniors de 65-79 ans basculant vers 80+) nécessite une coordination renforcée des acteurs médico-sociaux (médecins, infirmiers, aides à domicile, EHPAD, hôpitaux, caisses de retraite). Actuellement, les services sont fragmentés, créant ruptures de parcours, doublons, et perte d'efficacité. Les familles sont perdues face à la complexité du système. Les professionnels travaillent en silos, sans partage d'information. Créer un pôle gériatologique territorial permet de coordonner les acteurs, de fluidifier les parcours, et d'optimiser les ressources avant que la crise ne submerge le système.

Proposition:

Créer un "Pôle Gériatologique Territorial" intégrant guichet unique d'information et d'orientation (accueil physique et téléphonique), coordination des acteurs médico-sociaux (réunions mensuelles, dossier patient partagé, protocoles communs), plateforme de services à domicile (aide aux courses, portage de repas, téléassistance, soins infirmiers), et centre de ressources pour aidants (formation, groupes de parole, solutions de répit). Développer des partenariats avec hôpitaux, EHPAD, et caisses de retraite pour fluidifier les parcours. Créer une équipe mobile d'évaluation gériatrique intervenant à domicile pour prévenir les hospitalisations évitables. Former massivement des professionnels (objectif : doubler les effectifs d'ici 2030) en anticipant les besoins.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans nécessiteront coordination renforcée d'ici 2030-2035
- Naissance & Décès: Décès pourraient doubler (108 → 200-250 annuels), nécessitant accompagnement fin de vie
- Structure familiale: 532 familles monoparentales et ménages sans enfants nécessitant soutien comme aidants
- Emploi: Formation massive de professionnels gériatriques (objectif : +100% effectifs d'ici 2030)
- Lien avec autonomie: Coordination permet maintien à domicile et prévention dépendance

Impact attendu:

- Coordination de 15-20 acteurs médico-sociaux via réunions mensuelles et dossier partagé
- Accompagnement de 300-400 seniors et aidants par an via guichet unique
- Formation de 50-80 professionnels gériatriques par an (infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie)
- Réduction de 20-30% des hospitalisations évitables via évaluation gériatrique à domicile
- Économie de 200,000-300,000€ par an via optimisation des parcours et prévention

AXE 2: ENRAYER LA DUALISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CRÉER UN CONTINUUM RÉSIDENTIEL

Problématique identifiée:

Le marché du logement crée une fracture sociale profonde avec un taux de pauvreté des locataires (25%) cinq fois supérieur à celui des propriétaires (5%). L'explosion de la location privée (+73%, de 462 à 799 logements) couplée à la stagnation du logement social (-1%, 816 unités) génère une pression à la hausse sur les loyers, évincant progressivement les ménages modestes. Les jeunes actifs qualifiés de 30-39 ans présentent paradoxalement le taux de pauvreté le plus élevé (13%), révélant que le diplôme ne protège plus de la précarité. Cette dualisation crée deux communes en une, avec risque de tensions sociales et de départs contraints.

Publics concernés:

- Locataires précaires (estimation 200 ménages à 25% pauvreté sur 799 locataires privés)
- Jeunes actifs 30-39 ans (estimation 1,300 personnes dont 13% en situation de pauvreté)
- Familles monoparentales (532 ménages dont 413 féminines)
- Jeunes en recherche de premier logement (25-29 ans, estimation 800 personnes)

PROPOSITIONS:

Projet Jeunesse: "Bail Mobilité Solidaire" - Premiers Pas dans le Logement

Public cible: 18-29 ans (estimation 1,500 personnes, 13% population)

Problématique:

Les jeunes actifs et étudiants peinent à accéder au logement locatif privé faute de garants, de revenus stables, ou d'historique locatif. Cette barrière à l'entrée les contraint à rester chez leurs parents (retardant autonomie) ou à accepter des logements insalubres/surpeuplés. Avec 419 personnes seules de 25-39 ans (+225% depuis 2011), la demande de petits logements abordables explose. Le dispositif "Bail Mobilité" (bail de 1-10 mois sans dépôt de garantie) existe mais reste méconnu et peu utilisé. L'adapter en version solidaire permettrait de créer un sas d'entrée dans le logement.

Proposition:

Créer un dispositif "Bail Mobilité Solidaire" où la commune se porte garante pour les jeunes sans garant, en partenariat avec propriétaires privés et bailleurs sociaux. Proposer des baux de 6-12 mois renouvelables, sans dépôt de garantie, avec loyers plafonnés (400-500€ pour T1-T2). Accompagner les jeunes locataires via un référent logement (aide aux démarches, gestion du budget, médiation avec propriétaire). Créer un fonds de garantie municipal alimenté par taxe sur résidences secondaires et logements vacants. Mobiliser le parc privé via incitations fiscales (réduction taxe foncière) et le parc social via quotas dédiés. Proposer des colocations solidaires (3-4 jeunes dans T4-T5) pour réduire les coûts.

Justification:

- Structure familiale: Personnes seules 25-39 ans +225% (129 → 419) nécessitant petits logements abordables
- Logement: Location privée +73% (462 → 799) mais inaccessible aux jeunes sans garants
- Taux de pauvreté: Jeunes actifs 30-39 ans à 13% pauvreté nécessitant soutien à l'accès logement
- Emploi: Population active 25-54 ans (4,278 personnes) dont jeunes précaires nécessitant stabilité résidentielle
- Lien avec enracinement: Accès au logement condition de l'installation durable sur le territoire

Impact attendu:

- Accès au logement pour 30-50 jeunes par an via baux mobilité solidaire
- Mobilisation de 20-30 logements privés et sociaux via partenariats et incitations

- Réduction du taux de pauvreté des jeunes actifs via stabilité résidentielle
 - Création d'un vivier de futurs accédants à la propriété (parcours résidentiel)
-

Projet Familles: "Accession Sociale Accompagnée" - De la Location à la Propriété

Public cible: 30-45 ans (estimation 3,000 personnes, 26% population)

Problématique:

Les jeunes actifs locataires (799 ménages en location privée dont 25% en situation de pauvreté) sont piégés dans un cercle vicieux : loyers élevés empêchant l'épargne, absence d'apport personnel bloquant l'accession, et précarité professionnelle (CDD, intérim) disqualifiant pour les prêts bancaires. Pourtant, beaucoup ont des revenus suffisants (niveau de vie médian communal 24,500€) mais ne peuvent franchir le cap de la propriété. Sans parcours résidentiel permettant de passer de la location à la propriété, ces ménages repartent vers des territoires plus abordables, créant un turnover permanent. Les 532 familles monoparentales sont particulièrement concernées.

Proposition:

Créer un dispositif "Accession Sociale Accompagnée" combinant prêts à taux zéro municipal (complément du PTZ national), garanties locatives (commune se porte caution), et accompagnement budgétaire (formation gestion finances, simulation capacité d'emprunt). Développer des programmes immobiliers en PSLA (Prêt Social Location-Accession) où les ménages louent avec option d'achat après 2-3 ans, permettant de constituer un apport. Négocier avec promoteurs privés des quotas d'accession sociale (15-20% des programmes neufs) en contrepartie de droits à construire. Créer un fonds d'aide à l'apport personnel (5,000-10,000€ par ménage) financé par taxe sur plus-values immobilières. Proposer des ateliers d'information sur l'accession (démarches, aides, simulation).

Justification:

- Taux de pauvreté: Locataires à 25% pauvreté vs propriétaires à 5%, révélant bénéfice de l'accession
- Logement: 64% propriétaires (3,104 ménages) démontrant attractivité de la propriété
- Structure familiale: 532 familles monoparentales nécessitant stabilité résidentielle via propriété
- Emploi: Population active +26% (4,355 → 5,507) avec revenus suffisants mais bloqués par apport
- Lien avec enracinement: Propriété favorise installation durable et investissement dans vie locale

Impact attendu:

- Accession à la propriété pour 20-30 ménages par an via dispositifs combinés
 - Mobilisation de 50-80 logements en PSLA d'ici 2030 via partenariats promoteurs
 - Réduction du taux de pauvreté des anciens locataires devenus propriétaires
 - Stabilisation de la base démographique via parcours résidentiel complet (location → accession → propriété)
-

Projet Seniors: "Adaptation et Transmission du Patrimoine" - Libérer le Foncier Senior

Public cible: 60+ ans propriétaires (estimation 1,400 ménages, 45% des 3,104 propriétaires)

Problématique:

De nombreux seniors propriétaires (estimation 1,400 ménages parmi les 3,104 propriétaires) vivent seuls dans des maisons trop grandes (71% du parc, 3,416 maisons), créant isolement, charges élevées (chauffage, entretien), et sous-occupation du foncier. Beaucoup souhaiteraient déménager vers un logement plus petit et adapté mais sont bloqués par attachement affectif, complexité administrative, et coût de la transaction. Ce blocage empêche la libération de foncier pour jeunes familles et contribue à la tension immobilière. Faciliter la mobilité résidentielle des seniors libérerait du foncier tout en améliorant leur qualité de vie.

Proposition:

Créer un dispositif "Adaptation et Transmission du Patrimoine" combinant accompagnement personnalisé au déménagement (aide au tri, recherche nouveau logement, coordination déménageurs), exonération partielle de droits de mutation (réduction 50% si vente à jeune famille), et garantie de rachat (commune ou bailleur social se porte acquéreur si pas de vente privée). Proposer des logements seniors adaptés (T2-T3 en rez-de-chaussée, résidences services) en priorité aux seniors vendeurs. Créer un fonds d'aide au déménagement (3,000-5,000€ par ménage) financé par taxe sur plus-values immobilières. Organiser des ateliers d'information sur la transmission patrimoniale (donation, viager, vente en nue-propriété). Développer des formules de "bail à vie" où le senior vend sa maison mais conserve droit d'usage jusqu'au décès.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans dont beaucoup propriétaires de maisons trop grandes
- Logement: 71% de maisons (3,416 unités) dont sous-occupation par seniors isolés
- Structure familiale: Ménages sans enfants +38% (998 → 1,375) incluant couples âgés en maison
- Taux de pauvreté: Propriétaires aisés (niveau de vie médian 27,350€) ont capacité financière

mais besoin d'accompagnement

- Lien avec foncier: Libération de 30-50 maisons par an pour jeunes familles, réduisant tension immobilière

Impact attendu:

- Mobilité résidentielle de 20-30 seniors par an vers logements adaptés
- Libération de 20-30 maisons par an pour jeunes familles, réduisant tension foncière
- Amélioration de la qualité de vie des seniors (logement adapté, charges réduites, proximité services)
- Génération de recettes fiscales via transactions immobilières (droits de mutation, plus-values)

Projet Intergénérationnel: "Cohabitation Solidaire" - Seniors et Jeunes sous le Même Toit

Public cible: Seniors 60+ propriétaires (1,400 ménages) et jeunes 18-29 ans (1,500 personnes)

Problématique:

De nombreux seniors propriétaires vivent seuls dans des maisons avec chambres inoccupées, créant isolement et charges élevées. Parallèlement, des jeunes actifs et étudiants peinent à trouver un logement abordable (loyers privés élevés, logement social saturé). La cohabitation intergénérationnelle permet de répondre simultanément à ces deux besoins : le senior bénéficie de présence rassurante et d'aide ponctuelle (courses, numérique), le jeune accède à un logement à loyer modéré (200-300€ vs 500-600€ en location classique). Ce modèle existe (associations Ensemble2générations, Le Pari Solidaire) mais reste marginal faute de promotion et d'accompagnement.

Proposition:

Créer un dispositif "Cohabitation Solidaire" combinant plateforme de mise en relation (profils, attentes, compatibilité), accompagnement au démarrage (visite commune, contrat de cohabitation, médiation si besoin), et suivi régulier (réfèrent municipal, évaluation satisfaction). Proposer deux formules : cohabitation avec services (jeune aide senior 2-3h/semaine contre loyer réduit) ou cohabitation simple (partage d'espaces communs sans services). Créer un fonds de garantie municipal couvrant les risques (dégradations, impayés). Organiser des événements de rencontre (apéros, ateliers) pour créer une communauté de cohabitants. Développer des partenariats avec associations spécialisées (Ensemble2générations) pour bénéficier de leur expertise.

Justification:

- Démographie: 1,272 seniors de 65-79 ans dont beaucoup propriétaires isolés avec chambres inoccupées
- Structure familiale: Personnes seules 25-39 ans +225% (129 → 419) cherchant logement abordable
- Logement: 71% de maisons (3,416 unités) avec potentiel de chambres à louer
- Taux de pauvreté: Jeunes actifs 30-39 ans à 13% pauvreté nécessitant loyers modérés
- Lien avec cohésion sociale: Recréer solidarités intergénérationnelles et lutter contre isolement

Impact attendu:

- Mise en cohabitation de 30-50 binômes seniors-jeunes par an
- Accès au logement abordable pour 30-50 jeunes (loyers 200-300€ vs 500-600€)
- Réduction de l'isolement social de 30-50 seniors via présence rassurante
- Création de liens intergénérationnels durables et de réseaux d'entraide

Projet Structurant: "Plan Logement Social 2024-2030" - 150 Unités Nouvelles

Public cible: Ensemble du territoire (focus locataires précaires et jeunes actifs)

Problématique:

Le logement social stagne à 816 unités (-1% depuis 2011), représentant seulement 17% des résidences principales, alors que la demande explose (location privée +73%, taux pauvreté locataires 25%). Cette inadéquation crée une pression à la hausse sur les loyers privés, évincant progressivement les ménages modestes. Les jeunes actifs qualifiés (30-39 ans à 13% pauvreté) et les familles monoparentales (532 ménages) sont particulièrement impactés. Sans relance massive du logement social, la dualisation socio-économique va s'aggraver, créant deux communes en une. L'objectif de 150 unités nouvelles d'ici 2030 (soit +18%) permettrait de rééquilibrer le marché.

Proposition:

Lancer un "Plan Logement Social 2024-2030" visant 150 unités nouvelles (soit 25 par an) via construction neuve (80 unités), acquisition-amélioration de logements privés (40 unités), et transformation de bâtiments existants (30 unités). Diversifier la typologie : 40% de T2-T3 pour jeunes actifs et personnes seules, 40% de T3-T4 pour familles, 20% de T4-T5 pour familles nombreuses et colocations. Cibler 30% en PLAI (très social) pour ménages les plus précaires, 50% en PLUS (social classique), 20% en PLS (social intermédiaire) pour jeunes actifs. Négocier avec promoteurs privés des quotas de logements sociaux (20-25% des programmes neufs) en contrepartie de droits à construire. Mobiliser le foncier communal (friches, dents

creuses) et les outils de la MEL (foncier, financement). Créer une régie municipale de gestion locative pour maîtriser les attributions et accompagner les locataires.

Justification:

- Logement: Logement social stagnant à 816 unités (-1%) vs location privée +73% (462 → 799)
- Taux de pauvreté: Locataires à 25% pauvreté nécessitant offre abordable renforcée
- Structure familiale: 532 familles monoparentales et 419 personnes seules 25-39 ans nécessitant logements adaptés
- Démographie: Population +17% (10,029 → 11,709) nécessitant offre de logement proportionnelle
- Lien avec mixité sociale: Rééquilibrer le marché et éviter éviction des ménages modestes

Impact attendu:

- Construction/acquisition de 150 unités de logement social d'ici 2030 (25 par an)
- Accueil de 150 ménages modestes (estimation 400-500 personnes) évitant départs contraints
- Réduction de la pression sur loyers privés via augmentation de l'offre abordable
- Création de 30-40 emplois locaux (construction, gestion locative, accompagnement social)
- Génération de recettes fiscales via taxe foncière et dynamisation économie locale

AXE 3: TRANSFORMER L'ATTRACTIVITÉ EN ENRACINEMENT FAMILIAL DURABLE

Problématique identifiée:

Marquette attire massivement des jeunes actifs en âge de procréer (25-39 ans +27%, soit +548 personnes) mais connaît simultanément une baisse de son taux de natalité (18‰ en 2015 → 14‰ en 2024) et une stagnation des naissances (+2% seulement, de 155 en 2014 à 158 en 2024). Cette contradiction révèle que l'attractivité résidentielle ne se traduit pas en enracinement familial, transformant la commune en territoire de transit. Les jeunes actifs s'installent en location privée (+73%) puis repartent fonder famille ailleurs quand les loyers deviennent insoutenables (taux pauvreté locataires 25%). Sans création des conditions de l'installation durable (logement abordable, services aux familles, emplois locaux), la croissance démographique restera dépendante de flux migratoires instables.

Publics concernés:

- Jeunes actifs 25-39 ans (2,592 personnes, 22% population)
- Couples avec enfants (1,575 ménages)
- Familles monoparentales (532 ménages dont 413 féminines)
- Jeunes enfants 0-14 ans (estimation 2,000 personnes, 17% population)

PROPOSITIONS:

Projet Jeunesse: "Aide à la Parentalité Précoce" - Soutien aux Jeunes Parents

Public cible: 20-35 ans jeunes parents (estimation 600 personnes, 5% population)

Problématique:

Les jeunes parents de 20-35 ans cumulent les difficultés : précarité professionnelle (CDD, intérim), loyers élevés (location privée +73%), isolement social (personnes seules +225%), et manque d'expérience parentale. Les familles monoparentales féminines (413 ménages, 77% du total) sont particulièrement vulnérables. L'absence de soutien adapté (crèches saturées, modes de garde coûteux, manque de réseaux d'entraide) contraint certains jeunes parents à quitter la commune pour se rapprocher de leur famille. Créer un dispositif de soutien précoce permettrait de retenir ces jeunes familles et de favoriser l'enracinement.

Proposition:

Créer un dispositif "Aide à la Parentalité Précoce" combinant accompagnement à domicile post-naissance (puéricultrice, sage-femme, auxiliaire parentale), groupes de parole et ateliers thématiques (sommeil, alimentation, développement), réseau d'entraide entre jeunes parents (marrainage, garde partagée, prêt de matériel), et aide financière pour modes de garde (complément municipal aux aides CAF). Proposer des permanences de professionnels (pédiatre, psychologue, assistante sociale) dans les quartiers. Créer une "Maison des Familles" centralisant ces services et proposant des espaces de rencontre (ludothèque, café des parents). Développer des partenariats avec PMI, CAF, et associations familiales pour mutualiser les moyens.

Justification:

- Structure familiale: 532 familles monoparentales (dont 413 féminines) nécessitant soutien renforcé
- Naissance & Décès: Naissances stagnantes (155 → 158) malgré afflux jeunes, révélant difficultés parentalité

Urban Quant SAS - Analyse stratégique data-driven

1 Rue Faidherbe

59520 Marquette lez Lille

TVA: FR67991979022

SIRET: 99197902200019

9 section(s) analysée(s) • Code: 59386

Document généré le 20/03/2026